

# Vivre à LIMOGES

Le magazine municipal d'information - Mai 2021

159

**À la découverte**

**du patrimoine de Limoges**

Pages 10 à 14



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



LIMOGES

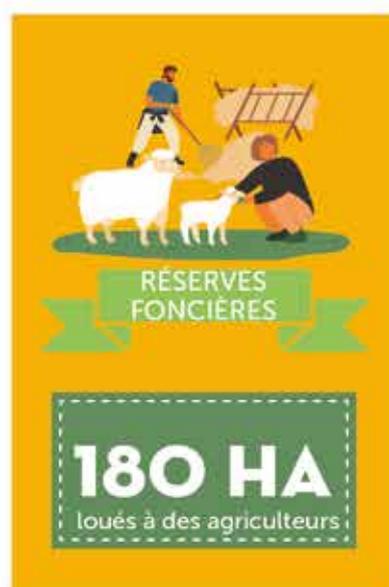
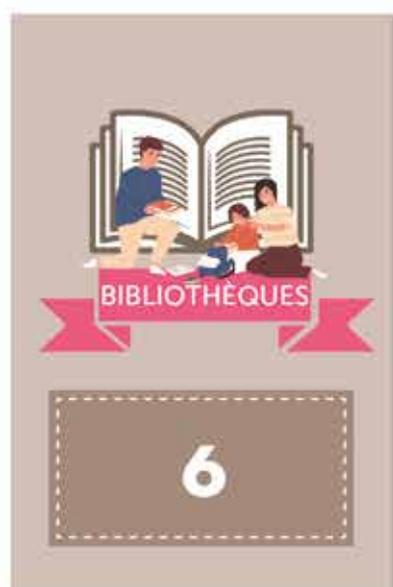
2000 2010 2015

ET INNOVATION

DESIGN VILLE CRÉATIVE

DE L'UNESCO DEPUIS 2017

# LE PATRIMOINE DE LA VILLE DE LIMOGES



Voir article  
pages 10 à 14



## Chers Limougeauds, Chères Limougeaudes,

*En société, nous avons tous des droits : celui de profiter d'un cadre de vie agréable ; celui de pouvoir accéder à des dispositifs de santé ; celui de pouvoir exercer son activité professionnelle dans les meilleures conditions qui soient ; celui de vivre dans une ville en toute sécurité, notamment vis-à-vis des aménagements urbains et du partage de l'espace public entre des modes de déplacements de plus en plus diversifiés (piétons, vélos, transports en commun, voitures, ...).*

*Si l'on regarde vers l'avenir, le droit des enfants à l'apprentissage à l'école ou à la bienveillance dans les accueils de loisirs font partie des plus fondamentaux.*

*L'accès à la culture est aussi fondamental.*

*Voyez combien l'exposition d'artistes au sein de l'espace public nous apporte une bouffée d'oxygène.*

*Vous êtes sensibles à la place que nous accordons à la culture, preuve en est l'engouement rencontré pour la concertation qui a été lancée en avril afin de définir, avec votre contribution, les perspectives de transformation du Centre culturel Jean-Moulin.*

*Alors, oui, nous avons des droits et les énumérer les uns après les autres dans ce billet serait impossible.*

*Mais nous devons tous garder à l'esprit que chacun de nous a aussi des devoirs et que, pour vivre ensemble sans heurts, les règles de la société doivent s'appliquer à tous.*

*Dans ce numéro de Vivre à Limoges, nous avons souhaité donner la parole aux professionnels de la Justice - dans un dossier qui fait écho à l'engagement du Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), qui s'attaque cette année aux idées reçues auxquelles sont confrontés magistrats, avocats ou huissiers de justice notamment (à lire pages 23 à 26).*

*Toute l'équipe municipale conduit depuis 2014 des actions pour Limoges. Et chacune d'entre-elle s'inscrit dans cette nécessaire amélioration du cadre de vie dans toutes ses acceptions.*

*Nous gérons par exemple le patrimoine municipal pour trouver le meilleur équilibre entre les missions d'intérêt général qui y sont proposées, les perspectives de développement qui s'offrent à nous et bien-sûr le coût qu'il représente pour le contribuable.*

*Nous y consacrons un dossier complet car c'est un sujet qui concerne tout autant de la préservation de nos emblèmes historiques, que de l'entretien des bâtiments ouverts au public au quotidien.*



*N'oublions pas non plus dans ce cadre, les travaux que nous avons engagés avec de nombreux partenaires pour rénover les quartiers, ni les chantiers qui ont posé les bases à la stratégie que nous mettons en œuvre en faveur de l'attractivité commerciale : rénovation des rues piétonnes, des halles, de la place de la République, qui, en raison de la pandémie et des travaux de la seconde tranche qui se poursuivent, n'a pas encore livré son potentiel, etc.*

*Là encore, nous avons tous le devoir de nous impliquer pour rendre la ville plus belle. Nous pouvons être facilitateurs et créer des opportunités, tel le concours de fleurissement des balcons et fenêtres que nous avons lancé ce printemps ou le plan de verdissement des quartiers adopté au dernier conseil.*

*Je sais combien l'avenir est incertain, mais je sais aussi que Limoges hier n'est pas ce qu'est Limoges aujourd'hui et ne sera pas non plus Limoges demain.*

*C'est à nous, tous ensemble, d'écrire notre avenir. D'ailleurs, vous êtes-vous bien inscrits sur les listes électorales pour élire les conseillers départementaux et régionaux et faire entendre votre voix lors du prochain scrutin prévu en juin ?*

*Fidèlement à vous.*

**Émile Roger Lombertie**

Maire de Limoges

 @ERLOMBERTIE

lemaire@limoges.fr

[www.moncarnetlimougeaud.com](http://www.moncarnetlimougeaud.com)

**Le jardin de Nazareth, qui appartenait à l'ancienne congrégation des sœurs « Bleu de Castres », est un parc écologique construit dans l'esprit du label Végétal Local.**

**C'est un modèle de jardin inédit, qui s'enrichira au fur et à mesure de son évolution, un jardin en mouvement.**

**Un espace accueillera des hôtels à insectes et favorisera la biodiversité. Une rampe d'accès en métal et bois permet son accès aux personnes à mobilité réduite.**







PÂTES DE  
POMME DE TERRE  
& VIANDE



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**  
NOUVELLE-AQUITAINE  
HAUTE-VIENNE



LIMOGES  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

Avec le  
de la Ville

La Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Vienne ont organisé leur traditionnel marché de Pâques place de la République les 26 et 27 mars derniers. Si l'édition a été marquée par la distanciation et le port du masque, l'événement a regroupé 70 producteurs et artisans, la Ville de Limoges ayant apporté son assistance technique au bon déroulement du marché.  
Reportage sur [7alimoges.tv](http://7alimoges.tv) : *Marche-de-Paques-2021-place-de-la-Republique*



e soutien  
e de Limoges



La gare Limoges Les Bénédictins



La place Denis-Dussoubs



La rue de la Boucherie en remontant de la place du Poids-Public



La rue de la Boucherie en descendant des halles Centrales



La place d'Aine

Bfm
centre-ville

EXPOSITION

17 AVRIL - 12 JUIN




LIMOGES, ÇA A BIEN CHANGÉ !

© coll Bfm (passé) et Laurent Lagarde - Ville de Limoges (présent)

limoges.fr  
bfm.limoges.fr

**MÉMOIRE FILMOLOGIQUE**  
de Nouvelle-Aquitaine

**CINÉMA  
THEQUE**

2 place Aimé-Césaire  
87032 LIMOGES CEDEX  
tél. 05 55 45 96 00

  
**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION

**Bfm**



# À Limoges, comment la Ville gère son patrimoine immobilier ?

À la Ville de Limoges, c'est la direction de l'action foncière et immobilière (DAFI) qui gère, entretient et valorise le patrimoine foncier bâti ou non bâti, dans l'intérêt public de la collectivité. Que ce soit dans le domaine public, dont les bâtiments permettent l'exercice des missions d'intérêt général au quotidien comme les écoles, les musées, les espaces verts, ou dans le domaine privé, qui recouvre des biens de toutes natures, terrains agricoles, biens à usage d'habitations, bureaux, ... le patrimoine immobilier de la Ville fait l'objet de modes de gestions très différenciés. Découverte.



Vincent Léonie,  
Adjoint au maire en charge de l'urbanisme,  
de la politique immobilière et foncière, des  
espaces verts, environnement, biodiversité

« La stratégie foncière d'une commune permet d'anticiper les différentes orientations d'aménagement et de programmation du territoire afin que les sites à développer soient pertinents au regard des contraintes liées au foncier : phasage, propriété, pollution, risques, vacance, ... », explique Vincent Léonie, adjoint au maire.

« La Ville de Limoges n'échappe pas à la règle et mène depuis plusieurs années une politique foncière dynamique pour anticiper les futurs projets d'urbanisme de la commune.

L'observation foncière constitue un prérequis indispensable pour une com-

mune qui souhaite mettre en œuvre une politique de développement et d'aménagement efficiente et pérenne à l'échelle de son territoire. Cette attention permet d'évaluer les dynamiques, les enjeux ou les potentialités d'un paysage urbain.

Dans les 10 prochaines années, la lutte contre l'artificialisation des sols sera au cœur des préoccupations des territoires. En faisant l'acquisition de friches, la municipalité participe à la lutte contre le bétonnage à tout prix et s'inscrit dans une prospective durable qui répond aux enjeux de demain qu'ils soient écologiques ou économiques ».



Le patrimoine immobilier (bâti et non bâti) des collectivités locales s'est fortement développé au cours des dernières décennies. On estime que l'actif en France représente 1 350 milliards d'euros\*.

Si ce patrimoine constitue des atouts pour une commune, il peut aussi être une source de risques. L'importance du patrimoine pose la question de la capacité financière des collectivités à l'entretenir. Les besoins de gros entretien et de réhabilitation s'accroissent à mesure que le patrimoine des collectivités se développe.

Les municipalités doivent élaborer une stratégie patrimoniale performante et maîtrisée fondée sur de nouvelles pratiques et une optimisation des usages et des aspects financiers.

Avant toute chose, il est primordial que la commune fasse un état des lieux précis de son patrimoine et de son état de vétusté. Une fois ce diagnostic établi, elle peut mettre en place une gestion dynamique et raisonnée fondée sur une connaissance précise de son parc immobilier permettant de réaliser des arbitrages, d'optimiser l'occupation des locaux disponibles et de rationaliser les dépenses associées au patrimoine.

### Quels leviers ont les villes pour gérer leur patrimoine ?

Les collectivités territoriales disposent d'un domaine public inaliénable, insoissable et imprescriptible affecté à une mission d'intérêt général tels que les écoles,

les musées, les parcs, ... Ces biens ne peuvent faire l'objet d'une vente tant qu'ils sont affectés au public ou à un service public.

Le domaine privé (terrains, biens immobiliers, réserve foncière, ...) quant à lui a une importance économique pour la collectivité. À Limoges il est géré par la direction de l'action foncière et immobilière (DAFI). Il est soumis au droit privé et la municipalité

peut agir, presque, comme n'importe quel autre propriétaire privé, ce domaine étant essentiellement régie par des règles de droit privé.

Les collectivités sont donc libres de céder un bien de leur patrimoine (sous réserve de l'avis la Direction Immobilière de l'État) qui sera entérinée par une délibération du conseil municipal, nécessaire pour autoriser une cession.

\* source Association des maires de France (AMF)

## Favoriser l'implantation de projets structurants

La vente d'un terrain 20 avenue des Casseaux à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Centre-Ouest est l'exemple concret de la gestion dynamique du patrimoine foncier de la Ville de Limoges qui participe à l'aménagement urbain et au développement de l'emploi.

« La direction du Crédit Agricole Centre-Ouest souhaitait rester dans le centre-ville de Limoges. Deux dossiers étaient proposés : la rénovation du siège social situé boulevard Vanteaux (trop compliquée pour intégrer de nouveaux usages) ou la construction d'un bâtiment, solution validée », explique Dominique Hardy, responsable communication au Crédit Agricole.

### Les Casseaux, un emplacement stratégique

« Le terrain des Casseaux est un choix stratégique car sa proximité avec l'A20 permet de relier en 1 heure le siège du Crédit Agricole de Châteauroux ».

Le terrain de 12 000 m<sup>2</sup>, accueillera un bâtiment de 11 000 m<sup>2</sup> avec un parking en sous-sol, une agence dédiée à la clientèle, un restaurant inter-entreprises et un auditorium dont pourront bénéficier les associations. Un jardin à thème proposera un amphithéâtre pour des manifestations événementielles.

« Les très bonnes relations entretenues avec la mairie nous ont permis de préparer le terrain en amont de la signature (le 29 avril) afin de démarrer les travaux dès le mois de mai. La livraison du nouveau siège social est prévue pour le premier semestre 2023 avec une intégration de nos 340 collaborateurs en septembre 2023 », conclut Dominique Hardy.

## Le patrimoine de la Ville de Limoges en quelques chiffres

> **2 000 propriétés et unités foncières** (bâties et non bâties) situées sur le territoire communal mais aussi hors commune

> **1400 hectares** en propriété sur le territoire de la Commune.

> **400 unités foncières bâties** représentant un peu moins de 670 000 m<sup>2</sup> de plancher ce qui situe Limoges dans la moyenne des grandes villes françaises.

> **695 hectares de parcs, jardins, boisements** et vallées entretenus par la direction des espaces verts, de la biodiversité et de l'environnement.

> **209 hectares de sites sportifs** de plein air et emprises de gymnases, y compris le golf Saint-Lazare, les plaines de jeux et la base nautique gérés par la direction des sports.

> **La Ville de Limoges est également propriétaire** de quelques biens en dehors de la commune, comme le centre de vacances du Lioran.

> **513 000 000 €** représentent l'ensemble du patrimoine valorisé pour la commune au 31 décembre 2019.

Il s'agit d'une valeur comptable et non d'une valeur de marché car la majorité des biens appartenant à la collectivité sont hors marché et non cessibles comme l'hôtel de ville, le parc du Champ-de-Juillet, les cheminements de bords-de-Vienne ou encore de l'église saint-Michel-des-Lions qui sont des bien inaliénables.



Été 2020, travaux de réfection de la toiture de l'école maternelle Les Bénédictins

## Gérer le patrimoine de la Ville en bon père de famille

Dès son arrivée en 2014, la municipalité a souhaité agir positivement sur le levier immobilier afin de pouvoir rationaliser et entretenir l'existant. Durant de nombreuses années le parc immobilier bâti de la Ville de Limoges a souffert de l'absence d'une politique d'entretien régulier et récurrent notamment dans le domaine scolaire.

Cette démarche d'orientation et de gestion dynamique du patrimoine municipal a eu pour principaux objectifs de connaître et de maîtriser l'occupation des locaux et d'identifier les phénomènes de vacance du parc. Il a permis de régulariser les situations d'occupations, de mesurer le poids de l'entretien des bâtiments existants et de structurer une démarche de plan pluriannuel de travaux en vue d'assurer un standard d'entretien correct des bâtiments municipaux.

Dans un premier temps, la municipalité a concentré ses efforts sur le patrimoine affecté à la direction de la Jeunesse (écoles, crèches et centres de loisirs) qui représente près d'1/3 des surfaces bâties de la Ville et dont la vétusté était préoccupante.

« La municipalité a mandaté une étude stratégique de diagnostic et d'optimisation du patrimoine dédié à la Jeunesse afin d'évaluer le besoin d'investissement sur l'ensemble du parc tout en posant la question de la

rationalisation des espaces dans une logique de coûts évités », précise Damien Mouneau, directeur de l'action foncière et immobilière de la Ville de Limoges. « Depuis 2014, chaque année, une enveloppe de travaux est attribuée pour la réfection de l'ensemble des bâtiments de la Jeunesse. Pour la rentrée 2020-2021, la Ville a investi 1 505 920 € au sein de ses 22 groupes scolaires. ».

Une étude identique a été réalisée en 2019 sur le patrimoine culturel et une prochaine sera réalisée sur le patrimoine sportif afin d'avoir une photographie complète et précise de l'état du parc immobilier et de ces spécificités.

## Anticiper pour favoriser les projets municipaux

Si la Collectivité gère son domaine privé selon principalement des règles de droit privé, elle n'en demeure pas moins un acteur primordial de la structuration de la Ville et la question du projet de l'acquéreur est en effet prise en compte dans chacune des cessions par la Ville. Une cession immobilière n'est pas un geste anodin, c'est un outil puissant de développement urbain.

La vente d'une réserve foncière ou d'un immeuble à réhabiliter doit concourir et participer à aménager ou à développer la Ville. C'est éga-

## Legs et dons : un cadeau du ciel

Quand des communes reçoivent des legs (exécutés au décès du testateur) ou des dons (faits du vivant), elles sont exonérées des droits de mutation à titre gratuit. Le Code général des collectivités territoriales autorise les communes à accepter (ou à refuser) les dons et legs. C'est le conseil municipal qui statue (article L.2242-1 du CGCT) car c'est lui qui a compétence en la matière

### Une habitante de Limoges lègue sa maison à la Ville

En 2018, la Ville de Limoges recevait en legs la maison de Madame Bouteilloux sise 29 rue Armand-Barbès, acceptée par délibération du conseil municipal le 27 septembre 2018, vendue à des particuliers en 2020.

Mais derrière chaque legs ou don, il s'agit souvent d'une histoire personnelle et Madame Bouteilloux n'échappe pas à la règle.

« C'est le cadeau émouvant d'une mère à son fils, décédé avant elle. Une belle façon de lui rendre hommage », précise Damien Mouneau, directeur de la DAFI. En effet, la défunte institue par testament le musée des Beaux-Arts de Limoges en tant que légataire particulier de sa maison d'habitation ainsi que tous les meubles et objets y afférents. À la charge de la municipalité de vendre la maison et son mobilier et d'utiliser intégralement le profit de la vente à l'acquisition de nouveaux tableaux qui devront être exposés au musée municipal avec la mention « Don de Monsieur Benoît Bourdeix ».

« Le musée des Beaux-Arts est en cours de négociation concernant une toile de grand format qui devrait bientôt être conclue. Nous espérons que cette première acquisition, réalisée grâce au legs de Madame Bouteilloux instituée à la mémoire de son fils Benoît Bourdeix, puisse être annoncée avant juin 2021 », confie Alain-Charles Dionnet, responsable des pôles Collections et Valorisation au musée des Beaux-Arts de Limoges.



lement un vecteur d'accès à la propriété, ou à développer l'emploi ou la mixité sociale.

La Commune peut également être amenée à démolir un certain nombre de bâtiments existants comme cela a été le cas avec le centre de formation de l'AFPA dans le cadre du réaménagement des bords de Vienne.

Elle peut aussi effectuer des cessions immobilières dans le cadre de la rationalisation de son patrimoine, lorsque des biens ne sont plus nécessaires à ses activités : cela a été le cas récemment avec deux terrains ou bien lorsqu'un porteur de projets ou un particulier se fait connaître pour l'acquisition d'un bien ou d'un délaissé en particulier. Dans ce cas, la demande de l'intéressé est étu-

diée par les services municipaux concernés et, en cas d'avis favorable, une cession peut être envisagée sous réserve de l'estimation de la Direction Immobilière de l'État.

Aussi, le volume des cessions immobilières ainsi que la typologie des biens vendus peuvent être très différents d'une année sur l'autre.

En 2020, une année particulière sur fond de pandémie, ce sont 23 dossiers de cessions qui ont été finalisés pour un volume financier total de 1 027 208,55 €. En 2019, 23 dossiers avaient également été actés pour un volume de 1 358 201 €. Sur le mandant précédent 2014-2020, la Ville a vendu pour un peu moins de 10 Millions d'euros (9 929 061 €) de patrimoine immobilier pour 142 dossiers différents.

## Le patrimoine culturel et religieux de la Ville



Le retable baroque remarquable de l'église Sainte-Marie, place des Jacobins.

Il est un patrimoine moins connu du grand public devenu la propriété des communes que sont les bâtiments du culte construits avant 1905 (la loi de séparation de l'Église et de l'État). Les municipalités sont chargées de leur entretien et les mettent gratuitement à la disposition des associations religieuses. En France, on estime que 40 307 églises et chapelles sont concernées.

« À Limoges, c'est la direction de la culture et du patrimoine à qui incombe l'entretien des églises », explique Lydia Mousnier, de la DCP.

« En font partie, Saint-Michel-des-Lions, dont un vitrail a été reposé

Création d'une salle de répétition au théâtre de l'Union pour les élèves du Conservatoire



en 2015, Saint-Pierre-du-Queyroix, Sainte-Marie, dont les orgues et le retable sont classés, Landouge, Beauneles-Mines et la chapelle Notre-Dame de la Préservation, dont la façade sera prochainement nettoyée ».

« À cela s'ajoutent les bâtiments culturels : le théâtre de l'Union, la Maison du Peuple, l'Opéra, les musées des Beaux-Arts et de la Résistance, le bâtiment des Francophonies, les centres culturels municipaux, les Bfm, ... »

## Agir pour protéger la biodiversité en ville



La Ville de Limoges est propriétaire d'un ensemble de parcelles dépendant de son domaine privé acquises en 2005 dans le secteur du « Puy Ponchet ».

La municipalité a été sollicitée par la société Hortus Civitas, sortie de terre en janvier 2020, pour l'exploitation d'une surface d'un peu plus de 2 hectares, suivant une démarche pédagogique de production agricole et maraîchère biologique et durable.

« Nous avons la volonté de promouvoir l'agriculture durable en milieu urbain, Notre cible, une clientèle de quartier qui prône les produits locaux, de saison et bios », expliquent les fondateurs. Hortus Civitas propose des légumes, des fruits, des produits fermiers et accueille depuis peu des poules et des moutons. « Le travail à la main (ou à l'aide d'animaux) et l'absence de traitement chimique contribuent à préserver l'équilibre de l'espace que nous mettons à notre profit et à celui des limougeauds » concluent-ils.

La Ville a souhaité accompagner ce projet novateur et expérimental en mettant à disposition une partie de cette réserve foncière, pour une durée de 5 ans, dans le cadre d'un prêt à usage ou commodat. **Il est consenti à titre gratuit conformément aux dispositions des articles 1875 et suivants du Code Civil.**

## Damien Mouneau, « les pieds sur terre et le nez dans les bouquins »

Acheter, vendre, arbitrer, préempter, anticiper, réhabiliter, ... et manager une équipe de vingt personnes, sont autant de missions qui incombent à Damien Mouneau, directeur de l'action foncière et immobilière (DAFI) de Limoges. Petit tour d'horizon d'un métier qui ne manque pas d'attraits et requiert des qualités d'analyses, d'anticipation et d'empathie pour une gestion efficiente.



Damien Mouneau  
Directeur de la DAFI  
à la Ville

Avec un master et un magistère en droit de l'environnement et de l'urbanisme, triplé d'un master professionnel « manager territorial » on peut dire que Damien Mouneau a une tête bien faite, mais aussi « les pieds sur terre », ne manque-t-il pas de rappeler.

Originaire de la Corrèze, Damien Mouneau a toujours été intéressé par la chose publique. « Du haut de mes 6 ans, je regardais déjà les soirées électorales à la télévision, ce qui ne manquait pas de surprendre mes parents agriculteurs », confie-t-il.

C'est donc tout naturellement qu'il intègre la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges pour répondre à son appétence de l'économie politique et du droit public. « J'ai de l'intérêt général. Quant au choix du foncier, je suis issu d'une famille de terriens, l'enracinement à la pierre et à la terre est ancré dans mes gènes et m'a toujours passionné.

En 2006, après avoir obtenu le concours d'Attaché territorial, il intègre le service foncier de la Ville de Limoges. En 2008, la directrice fait valoir ses droits à la retraite et le pousse à candidater pour lui succéder. Malgré quelques réserves,

dû notamment à son jeune âge, le challenge le tente et, à 27 ans, encouragé par ses deux chefs de service, il prend la tête de la direction foncière avec à son bord, 15 personnes.

### De l'expertise et de l'humain

« C'est très enrichissant intellectuellement de faire du droit. Mais ce qui m'intéresse le plus, c'est de conjuguer la réflexion, car c'est une profession très technique en matière d'ingénierie foncière, tout en étant dans l'action. Il n'y a pas une journée qui se ressemble. C'est toute la richesse de ce métier qui est une matière vivante, car si nous faisons la même chose ce n'est jamais de la même façon. Après 15 ans passés au service foncier, où j'officie toujours, j'apprends encore tous les jours », précise Damien Mouneau.

En 2014, l'arrivée d'Émile Roger Lombertie à la mairie de Limoges insuffle une nouvelle dynamique au service. La mise en place d'un schéma directeur immobilier en lien avec le projet de ville permet d'être pro-actif sur des projets structurants pour la commune. « Le dossier de la Commission du contentieux du stationnement payant (CCSP) en 2018, en est un bon exemple. Nous nous sommes inscrits dans une logique de marketing territorial et nous nous sommes battus pour accueillir ce service de l'État avec 160 personnes à temps plein » renchérit-il. Pour se ressourcer et outre les séries TV qu'il aime regarder, Damien Mouneau fait de la randonnée, toujours le rapport à la nature, et du géo-coaching. Il intervient, par ailleurs, en Master II à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges et sur des formations professionnelles au CNFPT, toujours la fibre publique ... et le rapport à l'humain, au cœur de ses préoccupations.

### Dématérialisation des certificats d'urbanisme informatifs



La dématérialisation est un enjeu majeur dans de nombreux domaines de l'action publique (finances, services à la population, marchés publics, ...).

Dans le domaine de l'urbanisme, l'État fait obligation que la saisine des certificats d'urbanisme informatifs soient dématérialisés en 2022.

La Ville de Limoges a anticipé la demande de l'État et depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, toute la profession notariale peut effectuer cette saisine par voie électronique. Pour bénéficier du service, il faut se connecter à la plateforme

<https://www.gopermis.fr>

et créer son compte en suivant la procédure d'inscription. Les informations saisies permettront de déposer et recevoir les documents afférents à vos demandes.

« Au-delà de la simple saisine requise par l'État, la municipalité est allée plus loin dans la démarche en permettant aux notaires d'avoir une information plus rapide avec la possibilité de récupérer tous les documents dématérialisés sur la plateforme, sans se déplacer et sans frais postaux », explique Pascal Nogueira responsable du droit des sols.

« Un service performant qui rend le processus de délivrance des saisines plus fluides », renchérit Nathalie Valade, responsable stratégie urbaine et urbanisme réglementaire à la Ville de Limoges.



# Fleurissons Limoges

Afin de lutter contre les îlots de chaleur et dans l'optique d'embellir les rues de Limoges en associant les habitants, la Ville lance un concours de balcons et fenêtres fleuris. Intitulé Fleurissons Limoges, ce concours est ouvert à tous ceux qui bénéficient de balcons et fenêtres visibles depuis l'espace public : particuliers, commerces, entreprises etc.

Les inscriptions sont ouvertes du 3 mai au 15 juin. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur [limoges.fr](http://limoges.fr) et disponible dans les antennes-mairie.

Les créations florales naturelles seront examinées depuis l'espace public par le jury composé de cinq élus municipaux, cinq conseillers de quartier et cinq experts.

Chaque membre du jury évaluera : la visibilité depuis l'espace public, la qualité esthétique des compositions, leur intégration paysagère avec le bâtiment, le choix de plantes durables, l'économies en eau.

Premier prix : 3 000 € / du 2<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> prix : 1 000 € / du 5<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> prix : 500 €

**La Ville de Limoges a adopté l'agenda 2030 de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et les 17 objectifs en faveur du développement durable (ODD), avec notamment la nécessité de favoriser la biodiversité, de lutter contre les effets du réchauffement climatique et d'économiser les ressources.**

## Listes électorales : inscrivez-vous jusqu'au 7 mai pour voter en juin.

Pour participer aux élections des conseillers départementaux et régionaux prévus en juin, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 7 mai.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne sur le site du Ministère de l'intérieur [service.public.fr](http://service.public.fr)
- directement auprès des services de la mairie (hôtel de ville / antennes mairie et mairies annexes)
- par courrier, en adressant le formulaire d'inscription (disponible en mairie et sur [limoges.fr](http://limoges.fr) / rubrique Mes Démarches) avec les pièces justificatives réglementaires à la mairie

**Justificatives à fournir :** un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité nationale ou passeport) / un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Renseignements auprès du service Service Accueil, Élections et démarches citoyennes au 05 55 45 61 12 ou sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique Mes démarches

## Les inscriptions sont ouvertes au forum des associations

La septième édition du Forum des associations est prévue les 4 et 5 septembre au Palais des expositions. Cette manifestation portée par la Ville s'organise cette année encore en prenant en compte la nécessité de respecter les gestes barrières.

Toutes les associations Loi 1901 à but non lucratif basées ou ayant leur activité principale à Limoges peuvent déposer leur candidature pour participer à l'événement.

**Comment :** en remplissant le formulaire de candidature en ligne sur le site Internet de la Ville avant le 31 mai.

**Pour les associations qui souhaitent proposer des animations\***, il est impératif de le préciser dès à présent sur le formulaire et de retourner votre demande avant le 15 mai

**Les candidatures se prennent uniquement sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique Fil infos & rubrique Pratique / Associations et groupements divers / Le forum des associations**

\* conférence, table ronde, débat, atelier dans le champ de la santé, la solidarité, l'international, l'éducation, ... au sein de l'espace rencontre / Jeu sous toutes ses formes à l'espace jeux : cartes, jeux de plateau, jeux de rôles, jeux de société, jeux de réflexion, ... / Démonstrations sportives ou artistiques sur le podium.

## Concertation à Jean Moulin

Dans le cadre de la réhabilitation du centre culturel Jean-Moulin, la Ville de Limoges a lancé en avril une étude de programmation.

L'objectif est de réaliser un diagnostic et définir les besoins du centre, tant vis-à-vis des pratiques artistiques, que des autres usages qui pourraient être faits du centre réhabilité.

**Pour associer le plus grand nombre, la concertation est ouverte sur le site de la Ville jusqu'au 15 mai, via un questionnaire en ligne sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique Citoyenne > Concertations publiques**

# Plantons, semons, essaimons, verdissons, respirons

Lors de cette séance du conseil municipal du 8 avril 2021, 70 dossiers furent examinés par une assemblée à la fois réunie en mairie et en distanciel, en raison des mesures sanitaires imposées par la pandémie connaissant à nouveau un fort regain dans notre pays.



Uzurat, comme un air de balade

Cela n'a toutefois pas empêché des débats très nourris autour des questions de démocratie participative avec l'examen de plusieurs délibérations : renouvellement de la commission Éthique et transparence, création d'une assemblée citoyenne « 55 limougeauds pour leur ville » ou encore le bilan d'activité des dispositifs de démocratie de proximité dont les conseils de quartier.

## Parmi les autres dossiers examinés :

> **UZURAT** : le conseil a approuvé la création d'une aire de jeux et de pique-nique, d'un espace vélo éducatif et sportif (2021), construction d'un centre de loisirs (2023) qui permettra l'accueil de 200 enfants de 3 à 11 ans et un hébergement d'une soixantaine d'enfants pour un coût estimé à 5,9 millions d'euros TTC.

> **JARDIN D'ORSAY** : le conseil a approuvé le projet de rénovation du jardin avec création d'un espace de glisse urbain, des aires de jeux, de détente et un espace permettant d'accueillir de petits événements culturels et économiques pour un coût global estimé à 3 M€ HT et un achèvement prévu début 2024.

> **ASSOCIATIONS** : le conseil a approuvé l'attribution de subventions pour un montant global de 285 512 €

> **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES** : le conseil a adopté la délibération de lancement d'une vaste opération de réfection des toitures et des menuiseries des écoles qui concerneront quatre écoles en 2021 et 2022 (Jacques-Brel, Aristide-Beslais, Vic-

tor-Hugo et la maternelle Blanchot) pour un coût total est estimé à 2,2 millions d'euros. À cela s'ajoute la restructuration du groupe scolaire René Blanchot pour un montant de 2,5 M €.

> **CITE DES JEUX** : le conseil municipal a adopté la délibération renforçant l'aide de la Ville de Limoges au fonctionnement de la ludothèque pour un montant de 30 000 €.

> **PARTENARIATS CULTURELS** : le conseil a approuvé l'attribution de soutiens financiers au théâtre de l'Union (248 800 €), à Éclats d'email (47 000 €), à la Fédération Hiero (23 500 €), à l'Harmonie municipale (35 000 €), aux Francophonies (171 000 €) et à Urbaka (35 000 €)

> **PAVILLON DU VERDURIER** : le conseil a approuvé le projet de rénovation de ce bâtiment classé monument historique. Des travaux d'étanchéité et de remplacement de carreaux en céramique seront effectués pour un montant estimé à 100 000€ HT.

> **VÉGÉTALISATION** : le conseil municipal a adopté la délibération permettant au maire de conventionner avec les limougeauds qui souhaiteront participer au grand plan de végétalisation du domaine public prochainement lancé par la municipalité. Ils pourront se voir accorder la jouissance d'espaces à végétaliser à proximité immédiate de leur habitation.

Pour revoir la séance : [www.limoges.fr/agenda/seance-du-conseil-municipal-12](http://www.limoges.fr/agenda/seance-du-conseil-municipal-12)



## Renouvellement urbain : La Bastide, un quartier en plein mouvement

Le 7 janvier 2021 s'est tenu le dernier comité de pilotage du premier programme de rénovation urbaine (PRUI) engagé depuis 2008 sur le quartier de La Bastide sous la co-présidence de Seymour Morsy, préfet, Émile Roger Lombertie, maire de Limoges et Guillaume Guérin, président de la communauté urbaine Limoges Métropole.

Le programme de rénovation urbaine « La Bastide 2020 » a permis de procéder à une véritable transformation du quartier pour en faire un quartier inséré dans la ville. Les espaces publics ont été intégralement requalifiés, de nouveaux équipements et services ont été implantés et le cadre de vie des résidents du quartier nettement plus agréable. L'implantation du quartier pages suivantes détaille les travaux restants à réaliser.

### Les travaux se poursuivent sur le quartier La Bastide

Les locaux municipaux, situés 5, rue Georges-Braque étaient utilisés en totalité pour les activités du Centre social municipal de La Bastide, jusqu'en février 2018.

Les travaux de l'ensemble immobilier destiné à devenir un pôle de services ont occasionné des dommages, obligeant le regroupement de l'intégralité des activités du Centre social au sein de l'école élémentaire René Blanchot.

À l'issue des travaux au sein du Pôle de Services, la Bfm (en travaux, photo ci-contre) intégrera le Pôle de Services. Cette nouvelle configuration offrira une meilleure visibilité à la bibliothèque municipale, et des fonctionnalités des services utilisables et efficaces pour les citoyens usagers.

Le positionnement des services municipaux au sein de ce pôle favorisera le travail en transversalité de différentes directions. Cette orientation développera une intervention des agents municipaux au plus près des habitants.



La future Bfm La Bastide, actuellement en travaux

# Les nouvelles modalités de

## La Bastide 2020 LIMOGES

Les parties grisées concernent les opérations déjà livrées.

### Un quartier désenclavé

-  Démolitions de logements sociaux et de la Poste
-  Pôle d'échanges multimodal
-  Nouvelles rues
-  Nouvelles liaisons piétonnes
-  Voies réservées aux transports en commun
-  Franchissement de l'A20 (hors ANRU) : fin 2023

### Une nouvelle entrée de ville attractive

-  Place, jardin du bois de la Bastide, parking
-  Pôle de services (hors ANRU) : fin 2021
-  Nouvel EHPAD Marcel Faure (hors ANRU) : sept. 2021
-  Ilot phare (commerces + logements) (hors ANRU)
-  Nouveaux logements Noalis (ex-Dom'aulim)

### Un cadre de vie des résidents plus agréable

-  Valorisation des abords des résidences (résidentialisations et parties communes AQS)
-  Aménagement d'aires de jeux et du parvis de l'école
-  Restructuration du jardin Véronèse







Le pôle d'échanges

### Construction de l'Ehpad Professeur Marcel-Faure

Courant avril, les premières chambres situées au second étage du bâtiment ont été terminées. Elles pourront être visitées pour tester les salles d'eau, notamment les sanitaires, placards, luminaires... Les rails lève-malade fixés au plafond seront ensuite installés en juin dans chacune des chambres. Une chambre témoin a été construite afin de prévisualiser les aménagements qui correspondraient au mieux aux besoins de l'Ehpad. Les coloris des murs retenus pour les chambres sont déclinés en quatre teintes, une pour chaque aile : orangé, vert, bleu et aubergine. Le choix des équipements alliera esthétique et praticité (volets roulants électriques, lit toute hauteur, commande d'éclairage centralisée, chemin lumineux...). La salle de bains disposera d'une douche à l'italienne, d'un miroir grande hauteur, d'un lavabo ergonomique et d'un placard de rangement.

### Groupe scolaire René-Blanchot La Bastide

Le bâtiment de l'école élémentaire Blanchot qui regroupait l'école élémentaire, le centre social, la Bfm La Bastide et les services municipaux, ne répondait plus aux besoins actuels. L'école primaire organisée sur deux sites différents dans un bâtiment vieillissant nécessitait une rénovation importante. Les travaux vont permettre de rationaliser les espaces laissés libres par les services municipaux et dédier entièrement le bâtiment à sa vocation scolaire. Aux termes des travaux le regroupement des deux écoles dans un même bâtiment optimisera les coûts d'exploitation et d'entretien, proposera un équipement entièrement rénové pour les écoles maternelle et élémentaire intégrant la question énergétique (isolation, chauffage, ...). Des matériaux et des revêtements sans perturbateurs endocriniens seront privilégiés. La mutualisation facilitera l'affectation des salles de classe entre les niveaux scolaires en fonction des évolutions démographiques. Une restauration sera proposée sur place pour les enfants de la maternelle.

### Opérations 2021 de rénovation énergétique

La Ville va investir pour la rénovation énergétique de ces bâtiments plus de 5,2 millions en 2021 représentant une économie de 37 500 euros et 470 000 kwh par an.

3 opérations concernent les quartiers prioritaires dont le groupe scolaire René-Blanchot phase 1 avec un coût prévisionnel des travaux estimés à 2 500 000 € HT.

Les économies d'énergie prévues représenteraient 60%, soit 42 145 kwh par an pour une économie de 14 000 € annuelle.



La chambre témoin de l'Ehpad Professeur Marcel-Faure



L'école maternelle René-Blanchot



L'école élémentaire René-Blanchot



Le pôle de services



La stratégie commerciale dans laquelle s'engage la Ville de Limoges est destinée à accompagner les commerçants du centre-ville pour préparer l'après pandémie

# Agir pour relancer le commerce en centre-ville

La période actuelle soulève de nombreux questionnements sur la stratégie commerciale à mettre en œuvre pour redynamiser le centre-ville. Suite aux investissements réalisés par la municipalité durant le premier mandat, l'objectif est aujourd'hui de préparer la sortie de pandémie en renforçant le soutien de la Ville envers les commerçants et en faveur de l'animation. Explications.



Rémy Viroulaud,  
Adjoint au maire  
en charge du commerce

« Définir une stratégie commerciale, c'est tout d'abord fixer des objectifs et définir les moyens les plus efficaces pour les atteindre », explique Rémy Viroulaud, adjoint au maire en charge du commerce.

Depuis les élections municipales de 2014, la municipalité a fait de l'attractivité du cœur de ville l'une de ses priorités.

« Nous avons déjà mis en œuvre de nombreuses actions lors du premier mandat », poursuit l'élu.

« Aujourd'hui, nous allons intensifier cet élan et optimiser l'existant pour compléter ce qui a déjà été fait (rénovation des rues piétonnes, des deux halles, de la place de la République, ...).

Car ces investissements d'hier portent leurs fruits aujourd'hui. Ils sont le socle de la stratégie que nous lançons ».

## Des études pour comprendre

Pour agir en connaissance de cause, plusieurs études sont destinées à identifier les forces et les faiblesses du centre-ville. Une première enquête, financée par la Banque des territoires dans le cadre du dispositif Action cœur de ville permettra de mieux déterminer l'impact de la pandémie sur le commerce. **Sa finalité** : l'anticipation de la sortie de crise, des perspectives d'accompagnement du commerce de proximité et l'analyse des nouveaux modes de consommation.

En avril, une étude des polarités commerciales a été lancée afin de déterminer l'équilibre entre les pôles commerciaux sur l'ensemble du territoire, leur complémentarité et l'évolution de l'offre et de la demande. « Chacun doit trouver sa place. L'heure n'est plus à agir à contre courant, mais à orienter nos efforts sur les secteurs d'activités et les emplacements où le potentiel commercial existe », ajoute Rémy Viroulaud.

## Des actions en perspective

Les actions entreprises se feront en collaboration avec les principaux partenaires de la Ville dont Limoges métropole, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), la Chambre des métiers et de l'artisanat, ... Sont notamment prévus :

- > L'instauration dès 2022 d'une taxe sur les friches commerciales incitant les propriétaires à entreprendre des améliorations dans leurs locaux pour ainsi réduire la vacance commerciale en centre-ville.
- > Renforcer dès aujourd'hui le soutien aux porteurs de projets avec notamment l'utilisation d'une plateforme spécialisée mettant en relation porteurs de projets, grandes enseignes et propriétaires.
- > Développer l'animation et la promotion du centre-ville en instaurant pour 2021 la gratuité à toutes les associations de commerçants souhaitant organiser des manifestations grand public et en développant l'habillage des locaux vacants comme lors du festival de Street Art organisé en 2020.

## Résidences autonomie municipales

# Quelques appartements à louer

Les résidences autonomie municipales offrent aux seniors une alternative entre le domicile et l'entrée en EHPAD. « On y est chez soi », précise Karine Bénestève, Directrice de la Résidence Durkheim. « C'est une très bonne solution pour que les seniors gardent leur autonomie dans les gestes de la vie quotidienne. Nous prenons en charge les repas qui peuvent être pris collectivement pour partager un moment de convivialité ou chez soi et l'entretien du linge. Le personnel est présent jour et nuit pour veiller sur les résidents ».

### Des animations adaptées

Tout au long de la semaine, des animations adaptées aux seniors sont organisées par des animateurs et associations : Art-thérapie, Vélo cognitif, Activités physiques adaptées, ...

### Renseignements sur demande auprès de chaque résidence.

**Pour être admis dans l'une des Résidences de la ville, il convient préalablement de déposer une demande d'admission sur ViaTrajectoire - un service public destiné à orienter les demandes vers les structures d'hébergement du territoire.**



Quelques appartements (F1, F1 bis, F2 et F3) disponibles dans les trois résidences autonomie municipales du Centre communal d'action sociale de la Ville.

**Certains logements sont disponibles à la location dans les trois résidences de la Ville :**

**Résidence Durkheim : 19 rue É. Durkheim - 05 55 01 28 24**

**Résidence Cervières : 5 rue Cervières - 05 55 79 21 26**

**Résidence des Casseaux : rue du Masgoulet - 05 55 45 82 20**

Infos sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubriques pratique - seniors - hébergements

## Seniors en vacances, les inscriptions ouvrent en Juin

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le Centre communal d'action sociale de la Ville de Limoges propose deux séjours :

À Vernet Les Bains dans les Pyrénées Catalanes du samedi 28 août au samedi 4 septembre (8 jours/7 nuits) / À Céreste dans les Alpes de Haute-Provence du samedi 16 au samedi 23 octobre (8 jours/7 nuits)

### Pour vous inscrire :

Téléphoner au 05 55 45 97 79 à compter du lundi 3 mai afin de prendre un rendez-vous pour déposer votre dossier au mois de juin.

**Séjour à Vernet Les Bains :** dépôt des dossiers mardi 1<sup>er</sup> juin pour les seniors n'ayant pas participé à un séjour en 2019 et mercredi 2 juin, pour les seniors ayant participé à un séjour en 2019.

**Séjour à Céreste :** dépôt des dossiers jeudi 3 juin pour les seniors n'ayant pas participé à un séjour en 2019 et vendredi 4 juin pour les seniors ayant participé à un séjour en 2019.

**Le tarif des séjours est de 418,48€ pour les non bénéficiaires du dispositif seniors en vacances et 258,48€ pour les bénéficiaires.**

**Ce tarif comprend l'assurance annulation/rapatriement, mais ne prend pas en compte le prix du transport qui n'est pas encore connu à ce jour.**

**Le programme est consultable sur le site de la Ville de Limoges et peut-être communiqué à la demande.**



# Les idées reçues au tribunal

« La Justice n'est pas la même partout, ni la même pour tous », « Les magistrats sont au-dessus des lois », « Les mineurs ne sont pas responsables », que d'idées préconçues à l'encontre des professionnels de la Justice. En mai, le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) diffuse une campagne d'information pour lutter contre ces a priori et rétablir quelques vérités. Explications

Dans le cadre de la journée nationale de l'accès au droit du 25 mai, chaque CDAD est invité à agir pour informer les citoyens sur l'exercice de leurs droits et sur le fonctionnement de la Justice.

Pour cela, les professionnels du CDAD de la Haute-Vienne ont misé sur l'originalité et se sont inspirés des questions que l'on pose dans certains jeux de sociétés.

Déclinée selon une vingtaine d'items, chacune des cartes met en lumière une affirmation et donne au verso une explication des véritables règles qui s'appliquent.

Alors si vous voulez savoir si ce que certains laissent entendre est vrai, n'hésitez pas à les consulter. **Elles sont en ligne sur le site du CDAD : [cdad-hautevienne.justice.fr](http://cdad-hautevienne.justice.fr)**

## Au bénéfice de l'accès au droit

Parce qu'une meilleure connaissance du système judiciaire favorise indéniablement l'accès au droit, le CDAD de la Haute-Vienne a ouvert des permanences gratuites destinées à informer les citoyens et les aider à mieux comprendre l'organisation du système judiciaire (voir encadré).

Président du Tribunal judiciaire, mais aussi du CDAD, Benoît Giraud est convaincu de la nécessité d'informer pour lutter contre les idées reçues sur la Justice.



Benoît Giraud  
Président du tribunal judiciaire et du Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Vienne

« Le Droit demande de la rigueur », précise-t-il. « Pour que nous puissions vivre en société dans une société vivable, il faut avoir confiance en la Justice.

Les décisions des juges, tirent leur légitimité de la Constitution, mais aussi de leur formation et de leur déontologie. ... /...

CDAD DE LA HAUTE-VIENNE

20 IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

LES MINEURS NE SONT PAS RESPONSABLES.

20 CARTES POUR DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

CDAD DE LA HAUTE-VIENNE

20 IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

LES MAGISTRATS SONT AU-DESSUS DES LOIS.

20 CARTES POUR DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

... / ... Face à ces décisions, lorsque des incompréhensions surviennent, elles sont souvent dues à des informations qui sont tronquées, aux raccourcis qui sont faits dans les médias, d'où la nécessité de développer l'accès au droit pour le plus grand nombre. C'est le rôle du CDAD », conclut-il.

## La légitimité de l'autorité judiciaire

« Des idées reçues, il y en a tellement », ajoute Baptiste Porcher, Procureur de la République et vice-président du Conseil départemental de l'accès au droit de la Haute-Vienne. « À l'heure actuelle, celles qui viennent saper



Baptiste Porcher,  
Procureur de la République

l'autorité judiciaire portent sur la légitimité des magistrats qui est remise en cause et sur le fait qu'ils seraient politisés. L'organisation de la Justice est très technique, d'où les difficultés de compréhension et de lisibilité qui en découlent. C'est sur ces points et méconnaissances que le CDAD a un rôle à jouer pour rendre la Justice accessible aux citoyens et pour qu'ils la comprennent ».

Mais il faut bien avoir en tête qu'être magistrat est un métier humain qui s'exerce au bénéfice de l'intérêt général. « Au tribunal judiciaire, nous sommes confrontés à des dossiers qui nous heurtent parfois », poursuit le Procureur, « Il faut savoir prendre de la hauteur, notamment dans les dossiers de mœurs, lorsque nous pensons avoir identifié l'auteur, mais que les preuves sont insuffisantes pour pouvoir le poursuivre ».

## Au tribunal administratif

Même si le tribunal administratif est peut-être moins sujet aux idées reçues en raison des affaires qu'il traite, il n'en demeure pas moins qu'il est encore parfois considéré comme juge et partie.

« Cela vient notamment du fait que le rapporteur public, magistrat qui prend la parole à l'audience pour présenter ses conclusions, était appelé jusqu'en 2009 commissaire du gouvernement », explique Patrick Gensac, son président.

Et comme le rôle du tribunal est notamment de juger les litiges entre particuliers et administrations, la méprise serait-elle une question de sémantique.

« Pour autant, toutes les affaires sont jugées au regard du droit et de la jurisprudence.

Au tribunal administratif, la majorité des jugements est rendue de manière collégiale. Il porte sur la légalité des actes », conclut-il.

Depuis peu, pour certains litiges, la médiation est une alternative qui porte ses fruits, car si elle aboutit, cela signifie que les deux parties ont trouvé un accord.



Patrick Gensac  
Président du tribunal administratif

CDAD DE LA HAUTE-VIENNE



## LA RESPONSABILITÉ PÉNALE

CODE PÉNAL : ARTICLE 122-8 ALINÉA 1.

LES MINEURS CAPABLES DE DISCERNEMENT SONT PÉNALEMENT RESPONSABLES DES CRIMES, DÉLITS OU CONTRAVENTIONS DONT ILS ONT ÉTÉ RECONNUS COUPABLES, DANS DES CONDITIONS FIXÉES PAR UNE LOI PARTICULIÈRE QUI DÉTERMINE LES MESURES DE PROTECTION, D'ASSISTANCE, DE SURVEILLANCE ET D'ÉDUCATION DONT ILS PEUVENT FAIRE L'OBJET.

Il n'y a pas d'âge minimal à partir duquel on peut être déclaré coupable d'une infraction. Ainsi, tout mineur peut être amené à rendre des comptes devant un juge. Pour chaque cas le juge va évaluer si l'enfant avait la capacité de comprendre les conséquences de ses actes et s'il peut faire l'objet de poursuites pénales. Les mineurs risquent différents types de mesures et sanctions pénales qui dépendront de leur âge au moment des faits.

Un Code de la Justice Pénale des Mineurs entrera prochainement en vigueur pour remplacer les mesures de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante.

ATTENTION, CETTE FICHE EST INFORMATIVE ET NON EXHAUSTIVE.

CDAD DE LA HAUTE-VIENNE



## RESPONSABILITÉ DES MAGISTRATS

ORDONNANCE DU 22 DÉCEMBRE 1958 PORTANT LOI ORGANIQUE RELATIVE AU STATUT DE LA MAGISTRATURE : ARTICLE 43 ALINÉA 1.

TOUT MANQUEMENT PAR UN MAGISTRAT AUX DEVOIRS DE SON ÉTAT, À L'HONNEUR, À LA DÉLICATESSE OU À LA DIGNITÉ, CONSTITUE UNE FAUTE DISCIPLINAIRE.

Les magistrats ne disposent d'aucune immunité ou privilège de juridiction. Leur responsabilité pénale peut être engagée comme celle de tout citoyen, mais également en tant que magistrats. Ainsi, pour un certain nombre d'infractions, si un magistrat les commet, cela constituera une circonstance aggravante prévue par la Loi. De plus, les magistrats sont soumis à la répression d'infractions spécifiques, telles que l'abus d'autorité, la corruption active ou passive.

En outre, le Conseil Supérieur de la Magistrature pourra être saisi afin de statuer en matière disciplinaire et prononcer diverses sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation du magistrat fautif.

ATTENTION, CETTE FICHE EST INFORMATIVE ET NON EXHAUSTIVE.

La juridiction judiciaire est compétente pour juger les litiges (de nature civile ou commerciale) opposant deux personnes privées, et pour sanctionner les infractions aux lois pénales.

La juridiction administrative est compétente pour juger les litiges opposant une personne privée à l'État, à une collectivité territoriale, à un établissement public ou à un organisme privé chargé d'une mission de service public.



## 20 IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

LA JUSTICE OUBLIE LES VICTIMES.

20 CARTES POUR DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

**Faciliter l'accès au droit**

Conseillère municipale en charge des relations avec la Justice, Corinne Robert se situe à la charnière de deux univers.



Corinne Robert,  
Conseillère municipale en charge des relations avec la Justice

« Le rôle d'une collectivité est par essence de répondre aux besoins des citoyens. À ce titre, la Ville est facilitatrice des actions qui sont susceptibles de favoriser l'accès au droit, comme la mise à disposition de locaux pour accueillir les permanences du CDAD », explique-t-elle.

Mais la Ville conduit aussi de nombreuses actions qui font appel au droit, en matière d'urbanisme, de prévention et de sécurité, ... « Cela signifie que chaque décision municipale est prise au regard du droit », poursuit-elle.

« Face à certaines incompréhensions, l'élu à aussi un rôle à jouer en termes de pédagogie et de médiation pour expliquer, faire comprendre et ainsi éviter bon nombre de recours devant la Justice ».

**Expliquer le fonctionnement de la Justice**
**Qu'est ce qui distingue les Hommes de droit ?**

Comme l'explique Bertrand Villette, Bâtonnier de l'ordre des avocats : « Le grand public ne fait pas forcément la différence entre les professionnels de la Justice. Beaucoup de citoyens ne les côtoient pas et les imaginent à travers l'image qu'en font les médias ».

En revanche, tous travaillent ensemble au quotidien, au palais de Justice notamment. D'où la croyance qu'il existe des connivences. « Mais il n'en est rien. Notre métier repose sur le droit », poursuit le Bâtonnier. « Pour faire face aux idées reçues, les citoyens doivent pouvoir comprendre l'organisation du système judiciaire. À ce titre, nous avons aussi un rôle à jouer pour expliquer comment fonctionne la Justice ».



Bertrand Villette  
Bâtonnier de l'ordre des avocats

... / ...



## 20 IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

LA JUSTICE N'EST PAS LA MÊME PARTOUT.

20 CARTES POUR DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE



## 20 IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

LA JUSTICE N'EST PAS LA MÊME POUR TOUS.

20 CARTES POUR DÉCONSTRUIRE LES IDÉES REÇUES SUR LA JUSTICE

**La conciliation comme alternative**

Des permanences de conciliation en justice sont organisées dans différents domaines : litiges entre particuliers / litiges relatifs au droit de la consommation / conflits et troubles du voisinage / relations entre bailleurs et locataires / problématiques de copropriétés / en matière prud'homale pour certains litiges.

Pour Clarisse Rougier, président de l'association des conciliateurs de Justice du Limousin, « Les permanences sont proposées dans plusieurs lieux à Limoges et dans de nombreuses communes alentours. Le conciliateur bénéficie d'un pouvoir de justice qui lui permet d'accomplir sa mission ».

En cas de Litige, il invite les deux parties à se rencontrer pour trouver un accord. Si elles y parviennent, le conciliateur rédige un constat d'accord qui sera transmis au juge. Il peut être donné force exécutoire à ce constat d'accord. « Ce sont 30 à 40 % des litiges qui sont résolus de cette façon », conclut-il.

Daniel Sicre de Fontbrune tient en temps normal une permanence à la mairie annexe de Landouge, mais compte tenu de la crise sanitaire, il privilégie actuellement la conciliation à distance. « Nous travaillons à partir du Code civil. Mon rôle est d'expliquer leur droit à chacune des parties », explique-t-il. L'avantage de ce dispositif est que la solution trouvée émane de ceux qui sont concernés et contente naturellement tout le monde. **Retrouver les dates et lieu de permanences sur le site de la Cour d'Appel de Limoges, rubrique partenaires de justice : [www.cours-appel.justice.fr/limoges](http://www.cours-appel.justice.fr/limoges).**



## LA LOI PÉNALE DANS L'ESPACE

CODE PÉNAL : ARTICLE 113 - 2.

LA LOI PÉNALE FRANÇAISE EST APPLICABLE AUX INFRACTIONS COMMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE.

Toutes les infractions commises sur le territoire national relèvent du droit français, indépendamment de la nationalité de l'auteur ou de la victime.

Au niveau local, c'est le procureur de la République qui va mettre en œuvre la politique pénale définie par le gouvernement et conduite par le Garde des Sceaux. Pour que son application soit cohérente, le procureur adaptera son action aux contextes et aux spécificités locales.

Au titre de l'article 113-7 du Code Pénal, les infractions commises à l'étranger relèvent également du droit français, lorsque la victime est française ou que les faits (crime ou délit condamnable par le pays de destination) a été commise par un français.

⚠ ATTENTION, CETTE FICHE EST INFORMATIVE ET NON EXHAUSTIVE.



## PERSONNALISATION DES PEINES

CODE PÉNAL : ARTICLE 132-1 ALINÉA 2 ET 3.

TOUTE PEINE PRONONCÉE PAR LA JURIDICTION DOIT ÊTRE INDIVIDUALISÉE.

DANS LES LIMITES FIXÉES PAR LA LOI, LA JURIDICTION DÉTERMINE LA NATURE, LE QUANTUM ET LE RÉGIME DES PEINES PRONONCÉES EN FONCTION DES CIRCONSTANCES DE L'INFRACTION ET DE LA PERSONNALITÉ DE SON AUTEUR AINSI QUE DE SA SITUATION MATÉRIELLE, FAMILIALE ET SOCIALE (...).

La peine a pour fonction de sanctionner l'auteur de l'infraction et de favoriser son repentir, son insertion ou sa réinsertion.

Ainsi, la juridiction prononce les peines et fixe leur régime en fonction des circonstances de l'infraction, mais également de la personnalité de son auteur.

Par exemple, dans les limites prévues par la loi, lorsque le tribunal prononce une peine d'amende, son montant sera déterminé en tenant compte des ressources et des charges financières du condamné.

⚠ ATTENTION, CETTE FICHE EST INFORMATIVE ET NON EXHAUSTIVE.

### Diversité et équité

Pour les huissiers de justice, les idées reçues représentent l'arbre qui cache la forêt car malgré la multitude de missions que la profession accomplit au quotidien, le grand public retient surtout les expulsions et les saisies.

François-Alexandre Delaire, Président de la chambre interdépartementale des huissiers de justice, se réjouit justement de la diversité de ses missions.

« Nous réalisons par exemple des constats dans bien des domaines : conflit de voisinage, constat sur des exploitations agricoles ou avant travaux, médiations, rédaction de baux commerciaux, ...

Nous sommes aussi sollicités pour délivrer les convocations des citoyens au tribunal judiciaire et dans un tout autre registre pour les tirages au sort, le dépôt de règlements de jeux ou concours ».

Pour que la Justice soit équitable, elle doit être exécutée. « D'ailleurs, les idées reçues se font oublier dès lors que l'on a besoin de faire appel à un homme de loi », conclut-il.

À ce titre, le Conseil départemental de l'accès au droit est une ressource qu'il ne faut pas hésiter à solliciter.



François-Alexandre Delaire  
Président de la Chambre interdépartementale des huissiers de justice



## L'AIDE AUX VICTIMES

DÉCRET DU 24 MAI 2017 RELATIF AUX ATTRIBUTIONS DU GARDE DES Sceaux : ARTICLE 1 ALINÉA 1.

OUTRE SES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE DE JUSTICE, LE MINISTRE D'ÉTAT, GARDE DES Sceaux, MINISTRE DE LA JUSTICE, EST CHARGÉ DE COORDONNER LE TRAVAIL GOUVERNEMENTAL DANS LE DOMAINE DE L'AIDE AUX VICTIMES.

L'aide aux victimes est une politique publique mise en œuvre par le Ministère de la Justice. Elle repose sur un réseau d'associations conventionnées qui animent des permanences gratuites au sein des juridictions, dans les Bureaux d'Aide aux Victimes. Tout au long du parcours judiciaire, ces professionnels renseignent, orientent, accompagnent juridiquement et soutiennent psychologiquement les victimes d'infractions pénales.

En 2019, l'aide aux victimes a bénéficié d'un budget de 28,3 millions d'euros, permettant à 187 associations conventionnées de venir en aide à 391 222 victimes.

⚠ ATTENTION, CETTE FICHE EST INFORMATIVE ET NON EXHAUSTIVE.

## Un Conseil départemental de l'accès au droit pour chaque citoyen



Des permanences pour poser ses questions et accéder à ses droits

**Le rôle du Conseil départemental de l'accès au droit est de faciliter la connaissance du système judiciaire, d'informer les citoyens sur leurs droits et obligations, de les aider à les faire valoir ou à se défendre.** « Il est primordial de favoriser l'accès à la Justice, pour faciliter la vie en société, surtout en période de crise », explique Benoît Giraud, son président.

« Les permanences qui sont organisées chaque semaine et leur diversité répondent à des besoins qui sont importants », poursuit-il.

### Des permanences gratuites pour tous

Tout au long de la semaine des permanences spécialisées sont organisées à l'échelle du territoire départemental sur plusieurs thématiques : consultations juridiques gratuites, droit des entreprises et des salariés, droit au logement, droit des étrangers ou encore droit des personnes handicapées.

Chacune d'elle est tenue par des professionnels de la Justice : avocats, notaires, conciliateurs, médiateurs, juristes d'associations. Elles s'adressent aux personnes majeures, mais abordent également les questions qui concernent le droit des mineurs, l'aide juridictionnelle, le droit de la famille ou encore le droit de la consommation.

**Horaires des permanences, à Limoges et en Haute-Vienne sur [cdad-hautevienne.justice.fr](http://cdad-hautevienne.justice.fr) ou en flashant ce code**





# Les élus du Conseil municipal des enfants

**66 conseillers municipaux ont été élus suite à la campagne électorale qu'ils ont menée dans toutes les écoles de Limoges.**

## Présentation

Les élections pour le Conseil municipal des enfants de Limoges se sont déroulées le 19 novembre dernier dans 33 écoles de Limoges. Deux jeunes conseillers par école ont été élus, sur le principe de la parité, pour constituer un Conseil municipal des enfants (CME) composé de 66 membres (élèves de CM1 et CM2).



## Des objectifs et des projets

La Ville de Limoges, Ville amie des enfants, a mis en place en novembre 2016, le premier Conseil municipal des enfants (CME) pour une durée de deux ans. Il a donc été renouvelé une première fois en 2018. L'objectif est de favoriser la citoyenneté et l'implication des jeunes dans la vie de leur ville.

Le conseil compte quatre commissions thématiques de travail (Culture et animations / Cadre de vie et environnement / Vivre ensemble et citoyenneté / Sport et santé

**Rattachée à la Direction de la démocratie participative**, cette instance est aussi un espace de partage et de rencontres où de nombreuses actions peuvent voir le jour. Les enfants élus ont notamment créé en 2018 la première journée sans voiture à Limoges qui se renouvelle chaque année en septembre, mais aussi un guide sur le bien-vivre à l'école, une campagne de prévention de la violence dans les écoles également, des totems pour sécuriser les abords des écoles, un jeu sur le thème du gaspillage alimentaire qui va être distribué prochainement à tous les écoliers de la ville.

**En 2020 : 445 candidats scolarisés en CM1 ou CM2 à Limoges (254 filles et 191 garçons) se sont présentés. Les élections ont été organisées dans chaque école participante.**

**En 2020 : 445 candidats scolarisés en CM1 ou CM2 à Limoges (254 filles et 191 garçons) se sont présentés.**

**Les élections ont été organisées dans chaque école participante.**

Almamy Sow Dramé a quitté Limoges depuis les élections et ne pourra donc pas siéger au sein du Conseil municipal des enfants



**Isshak  
Menssous**

*Un potager à l'école*



**Haroun  
Abidi**

*Créer plus de zones piétonnes*



**Kareem  
Al Hussan**

*Végétaliser la ville*



**Sofia  
Alik**

*Organiser des après-midi robotiques*



**Ghoufrane  
Bakdache**

*Plus de défibrillateurs dans les lieux publics*



**Ève  
Baron**

*Collecter des jouets pour les hôpitaux*



**Amina  
Belarbi-Baouba**

*La nature,  
l'environnement*



**Naïl  
Ben Bouchta**

*Sécurité automobile  
autour des écoles*



**Lola  
Ben Hamadi**

*Plus de parking  
à vélos*



**Samir  
Ben Yousseffou**

*Agir  
pour l'environnement*



**Benyagoub  
Benghaffor**

*Créer un skate park*



**Capucine  
Besson**

*Plus de boîtes à livres*



**Luana  
Chanivot-De Oliveira**

*La nature*



**Olivia  
Comuce**

*Sensibiliser  
au tri sélectif*



**Juliette  
Cros**

*Faire classe  
à l'extérieur*



**Anisse  
De Fondaumière**

*Améliorer les menus  
à la cantine*



**Jeanne  
Delaye-Michard**

*Créer un Terraventura  
sur l'histoire de Limoges*



**Mouctar  
Diaby-Dabo**

*Collecter des affaires  
scolaires pour d'autres  
pays*



**Sarah  
Douieb**

*Rénover les façades de  
maisons, d'immeubles*



**Léo  
Feix**

*l'importance du sport  
pour créer du lien et  
garder la forme !*



**Agathe  
Dumas**

*Aider les sans-abris*



**Emma  
Dupuis**

*Promouvoir les biblio-  
thèques ambulantes*



**Julian  
Faisant**

*Plus de pistes  
cyclables*



**Thomas  
Faucher**

*Choisir une fois par an  
son menu à la cantine*



**Louis  
Dubois**

*Une ville plus propre*



**Maxence  
Ferreira**

*Créer un bibliobus*

## Citoyenneté



**Inès  
Gaidi**

Organiser une journée  
zéro déchets



**Amalia  
Galtié**

Intervenants sport,  
langues et arts dans  
toutes les écoles



**Makhily  
Gassama**

La citoyenneté



**Maxime  
Gaucher**

Des « burgers » à la  
cantine le vendredi



**Nolan  
Gesson**

Aider les sans-abris  
et leurs animaux



**Arthur  
Girard**

Plus de boîtes à livres



**Sarah  
Hem**

Créer des biblio-  
thèques ambulantes



**Louis  
Herbert**

Correspondances  
avec les seniors



**Henri  
Hyvernaud-Pradeaux**

Promouvoir  
l'agriculture biologique



**Mounira  
Ishag-Adal**

Visites et ateliers dans  
les maisons de retraite



**Aliane  
Issagoba**

Créer des magasins  
solidaires



**Safi  
Kaba**

Créer une mascotte  
pour Limoges



**Kaithleen  
Lemaire**

Des cours de cuisine  
avec le Chef de  
cantine



**Arnaud  
Leyssenne**

Adapter les aires de  
jeux aux personnes en  
situation de handicap



**Clara  
Lacouchie**

Éteindre l'éclairage pu-  
blic les nuits d'étoiles  
filantes



**Inès  
Lafond**

Favoriser la décou-  
verte des métiers



**Mahé  
Le Lostec**

Tous à vélo !



**Dalila  
Koucha**

Des ralentisseurs  
devant les écoles



**Jeanna  
Léobet-Perrier**

Plus de télétravail pour  
alléger la circulation



**Naëlle  
Lachaise**

Préserver la nature

## Citoyenneté



**Efe  
Onder**

*Des spécialités de chaque pays à la cantine*



**Zélie  
Pellous**

*Des V'Lim pour les enfants*



**Thomas  
Pouget**

*Créer un terrain de Motocross*



**Keïla  
Prioul**

*Aider les animaux*



**Salma  
Riancho**

*Améliorer la ville*



**Djamil  
Soulé**

*Améliorer la propreté des quartiers*



**Amauri  
Sommet-Mazières**

*Rencontres avec des sportifs professionnels*



**Hawa  
Sanha**

*Promouvoir la santé*



**Angelola  
Samba**

*Tous éco-responsables pour un monde durable !*



**Jade  
Roudier**

*Des jardins collectifs pour les immeubles*



**Antonin  
Sous**

*Végétaliser les cours d'écoles*



**Chahid  
Taoui**

*Organiser des concours sportifs*



**Margaux  
Thomas**

*Faire des ateliers jardinage*



**Juliette  
Thomasson**

*Plus de verdure*



**Joachim  
Tran Mazière**

*Plus d'espace pour les chiens*



**Romane  
Vigeolas**

*Économiser l'eau et l'électricité*



**Axel  
Vignaud**

*Plus de sport !*



**Adem  
Yahi**

*Améliorer la ville*



**Nayel  
Zyati**

*Plus de solidarité*



Plus d'informations sur le Conseil municipal des enfants sur [limoges.fr](http://limoges.fr) ou en flashant ce code

# Quand les artistes investissent l'espace public

Résistance, tel est le nom de cette nouvelle série d'œuvres que la Ville a exposé en avril au fil du mobilier urbain sous l'appellation PAUSE\*.

Après *L'éloge du flou* proposé en février par deux photographes limougeuds, Claire Gaudriot, illustratrice, et Sandrine Frapier, elle aussi photographe, ont livré à leur tour leur regard sur des femmes qui sont ce qu'elles sont et résistent au temps qui passe.

Sous les traits de Claire Gaudriot se révèlent des souvenirs universels.

Les grands-mères qu'elle a exposées sont des dessins extraits de son premier roman graphique.

Sa démarche artistique repose sur cette évocation intemporelle du passé, sur la façon que nous avons de nous construire à travers nos souvenirs et ces objets d'antan qui nous racontent une histoire.

Après avoir illustré « Christine de Pizan, la clairvoyante » et « Calamity Jane, l'indomptable » écrits par Anne Loyer et publiés aux éditions À pas de loups Claire Gaudriot signe « Ma collec de mamies », qui devrait paraître en juin 2021 aux éditions Les monédières (Limoges).

## Complices et familières

Sous le regard Sandrine Frapier, les photographies se révèlent complices et familières.

Chaque cliché est une rencontre avec cette femme à qui l'on voudrait attribuer une décennie (60-70 ans ; 70-80 ans et 80-90 ans). C'est une autre évocation de la vieillesse qui nous fait de l'œil et qui, malgré leurs rides et leurs cheveux blancs, nous sourit encore et toujours sous le masque que nous portons face à la pandémie que nous vivons depuis des mois.



Claire GAUDRIOT

PAUSE  
la Ville de Limoges expose



Sandrine FRAPIER

PAUSE  
la Ville de Limoges expose

\* PAUSE invite (littéralement) automobilistes et passants dans Limoges à faire une pause visuelle et mentale. Une passerelle culturelle essentielle, entre créateurs et spectateurs, à l'heure où le monde de l'art et son accès sont plus que jamais fragilisés par la crise sanitaire.

À l'issue de la campagne d'affichage, Claire Gaudriot a souhaité que les affiches de ses œuvres exposées, soient données au Secours populaire pour leur permettre de récolter des fonds.

## Réinventer le paysage urbain



Réalisé en partenariat avec JC Decaux, cette action impulsée par la Ville est le fruit de l'association d'une institution publique et d'un partenaire privé qui ont souhaité valoriser Limoges et le mobilier urbain de la commune.

Au travers de cette exposition en plein air, les artistes locaux gagnent en visibilité et chacun de nous accède à la culture.

# FACIL'iti en test sur limoges.fr

Lire les pages web à l'écran est un calvaire pour vos yeux, qu'il s'agisse de problèmes de vue ou d'une pathologie comme la dyslexie ou la maladie de Parkinson. Grâce à FACIL'iti, les créateurs de sites Internet peuvent apporter des solutions à leurs internautes. La Ville de Limoges, participe au test de la version 2 de cette solution d'accessibilité numérique qui adapte l'affichage d'un site Web en fonction des besoins de confort visuel, moteur, cognitif de l'internaute. À vous de tester !

Sur son site Internet, la Ville de Limoges participe au test de la nouvelle version de l'interface FACIL'iti.

Destiné à compenser les difficultés des internautes : de la vue qui baisse aux handicaps plus invalidants comme la maladie de Parkinson, le daltonisme, ou les troubles cognitifs, FACIL'iti permet d'ajuster une page web selon un profil utilisateur.

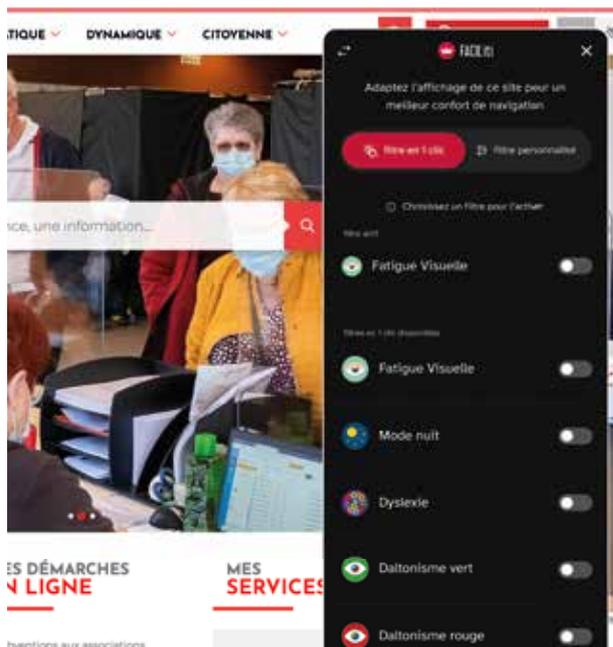
Comme l'explique Frédéric Sudraud, président fondateur de l'entreprise qui a créé la solution éponyme, « Plus de 1 200 filtres différents sont paramétrables et permettent à chaque utilisateur de trouver le mode d'affichage qui lui convient le mieux.

*La nouveauté de la version 2 est de pouvoir créer son profil utilisateur directement sur les sites que l'on visite et de pouvoir aussi ajuster les réglages directement. Une fois que le profil est paramétré, il sera applicable à tous les sites qui utilisent FACIL'iti.*

*Le parcours de navigation est ainsi facilité ».*



Frédéric Sudraud,  
Président fondateur  
de la société FACIL'iti



Sur limoges.fr, près de 800 utilisateurs utilisent déjà cet outil et peuvent ainsi naviguer simplement de page en page avec un confort de navigation optimisé.

## À tester sur limoges.fr

La Ville de Limoges a choisi d'accompagner l'entreprise dès le lancement de la première version de FACIL'iti en 2015, pour rendre l'information accessible au plus grand nombre.

**Reportage à voir dans le Mag d'Ester du mois d'avril sur [www.7alimoges.tv](http://www.7alimoges.tv) ou en flashant ce code**



## Une portée internationale

La société limougeaude a participé l'année dernière à une mission avec une dizaine de start-up pour découvrir et se faire connaître du marché Japonais.

Portée par Bordeaux Technowest\*, cette expérience leur a permis de participer à un salon international high Tech, de présenter l'application FACIL'iti et de concourir face aux start-up internationales présentes sur l'événement.

**Verdict :** FACIL'iti remporte le prix de la meilleure start-up internationale de la ville de Fukuoka.

À ce jour, parmi les utilisateurs de l'application FACIL'iti, la ville de Fukuoka au Japon l'a déployée sur son site.



FACIL'iti, la start-up limougeaude obtient une nouvelle récompense, mais cette fois au Japon

\* Bordeaux Technowest accompagne les projets innovants et les start-up dans les domaines de l'aéronautique - spatial - Défense / éco-activités et écologie industrielle / Smart city, mobilité et écologie urbaine / bâtiment intelligent / commerce connecté / énergie / foodtech et winetech. <https://technowest.com>

## De nouveaux horaires pour les antennes-mairie et mairies annexes

Depuis le début du mois de janvier, les horaires d'ouverture des antennes-mairie et mairies annexes évoluent afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs. Elles sont désormais ouvertes toute la journée hormis celles de Limoges sud Romanet et les Ponts le Sablard selon les modalités suivantes :

- Le lundi : fermée le matin et ouverte de 13 h 30 à 17 heures
- Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures
- Spécifiquement pour l'antenne-mairie Les Ponts le Sablard : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
- Spécifiquement pour l'antenne-mairie Limoges sud Romanet : du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 heures.
- Fermées le samedi, dimanche et jours fériés.

Plus d'informations sur [limoges.fr](http://limoges.fr) rubriques Citoyenne / Les services municipaux / Les mairies



### Maraîchage en régie à la Déliade

Dans le cadre du départ à la Communauté urbaine du service des eaux de la Ville de Limoges, la municipalité a décidé par anticipation de récupérer le réservoir semi-enterré du Cavou. Celui-ci était désaffecté et non utilisé depuis des années, car devenu obsolète vis-à-vis des besoins en eau potable du secteur.

Ce réservoir d'une capacité de 300 m<sup>3</sup> sera alimenté par une source présente à côté du futur potager de la Déliade, qui vient en complément du potager municipal de La Vergne. Il permettra un arrosage en parfaite autonomie même en période de restriction d'eau. Pour ce faire, des travaux de création de réseaux d'alimentation en eau (pour la source) sont en cours de réalisation.

En parallèle, des travaux de sécurisation ont été effectués (échelles, gardes corps) pour sécuriser l'entretien et les différentes opérations de manutention des équipes dédiées de la direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité. Suivront ensuite des travaux de reprise d'étanchéité ainsi que des travaux d'installation de pompes et de systèmes d'arrosage dédiés. Ceci dans le but de faciliter l'entretien par les jardiniers.

Le mise en service est prévue courant juin.

Depuis le 29 mars et durant une période de 6 mois, la Communauté Urbaine réalise des travaux d'eau potable avenue de Landouge (entre la rue Jules-Ladoumègue et la rue Pierre-Desproges) et rue du Moulin-Roux.

Pour le bon déroulement de l'opération et afin de garantir la sécurité de tous, la circulation et le stationnement seront perturbés mais l'accès aux riverains sera maintenu autant que possible.

Le coût global du chantier, financé par Limoges Métropole, est estimé à 504 616,13 € TTC.

**Pour tout renseignement (service de l'eau) 05 55 45 29 05.**





## Des Lions en bord de Vienne

Les 6 clubs de Limoges rassemblent près d'une centaine de membres.

Sarah Nénin-Camelot, présidente de Zone Lions Club, a baigné dans cet univers d'entraide et de solidarité depuis son plus jeune âge. Alors forcément, lorsqu'elle a eu l'occasion de rejoindre l'un des clubs locaux, elle n'a pas hésité, « *tout simplement parce que la devise des Lions : we serve avait du sens* » à ses yeux.



Sarah Nénin Camelot,  
Présidente de la zone 51 District  
103 Centre Ouest Lions Club

Créée au début du siècle dernier aux États-Unis, les clubs fonctionnent à l'américaine, avec beaucoup de convivialité au service d'une cause.

Certains clubs sont exclusivement féminins, d'autres mixtes, mais tous sont animés par l'envie d'agir pour les autres au niveau local, national et international aussi.

### Des actions solidaires

Le principe de fonctionnement des Lions repose sur l'organisation d'actions et d'événements destinés à récolter des fonds qui seront ensuite intégralement reversés à une association ou pour un projet.

Et même si chaque club organise ses actions phares, chaque projet est unique en faveur de la santé et en soutien des associations de malades, pour aider les enfants à partir en vacances, pour soutenir la Banque alimentaire, pour aider les étudiants qui sont en souffrance en cette période de pandémie, pour promouvoir l'écologie et agir en faveur de la préservation de l'environnement, ... Et s'il était une phrase qui pourrait à elle seule résumer cet engagement : « *Devenir Lions n'est pas une obligation, mais être Lions oblige* »

### Un village de la santé place d'Aine

Samedi 22 mai, un village de la santé devrait se tenir place d'Aine à l'initiative des clubs Lions locaux. Sur place : des stands dédiés aux actions Lions, aux Fondations nationale et internationale, à l'association des chiens guides d'aveugle, à la bibliothèque sonores, à l'association Adot 87 en faveur du don organes, Autisme 87, Vaincre la Mucoviscidose. Les Grizzlis foot fauteuil seront aussi présents et des démonstrations de secourisme et de l'usage d'un défibrillateur seront réalisées par les pompiers de St-Léonard et des Pompiers de l'urgence internationale.

Programme en cours d'élaboration en date de bouclage de Vivre à Limoges et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.



### OPÉRATION NETTOYAGE EN BORDS DE VIENNE

Dimanche 21 mars, à l'orée du printemps, les bénévoles des Lion's club international, une poignée d'...

Article sur l'une des actions solidaires des clubs Lions à lire sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique fil Infos



Reportage à voir sur [7ALimoges.tv](http://7ALimoges.tv) : **Une marche de nettoyage**

## 6 clubs à Limoges

- Lions club Briance
- Lions Club Limoges Celadon :
- Lions Club Limoges Doyen :
- Lions Club Limoges Renaissance :
- Lions Club Limoges Saint-Martial :
- Lions Club Saint-Léonard de Noblat, qui fait partie du réseau Lions local

[www.lions-france.org](http://www.lions-france.org)



**BEAUNE-LES-MINES**  
(MAIRIE ANNEXE)



Une autre action solidaire était organisée en mars à l'initiative de Jean-Claude Salmon, un habitant qui s'investit depuis plusieurs années pour ramasser les déchets sauvages qu'il croise. Mais cette fois il avait appelé des renforts.

En un peu moins de 3 heures, 17 sacs ont été ramassés dans le secteur de à Grossereix sur la D 2000 et les accès de l'autoroute A 20.

Une infirmière libérale, Anne-Sophie Champagne, vient de s'installer à Beaune-les-Mines.

**Vous pouvez la joindre au numéro 06 74 45 38 59**



**LIMOGES OUEST**  
**LA BORIE /**  
**VANTEAUX**

L'association Phœnix Attitude est un lieu d'accueil et de soutien pour vivre mieux l'après cancer. Il est destiné aux personnes en fin de traitement anticancéreux et leurs proches. L'association propose plusieurs activités au mois de mai et juin : les lundis, de la gymnastique, les mardis, des activités de plein air et les mercredis, du yoga (en visio).

**Renseignements : 06 52 14 05 23.**  
**www.phoenix-attitude.fr**



## Profession « Volante » ... , dans les antennes-mairie



Nadine Chaput est une assistante-mairie « volante ».

Congés, formations, maladies, ... au gré des nécessités du service, c'est elle qui effectue les remplacements des assistantes dans les antennes-mairie.

« J'occupe cette fonction depuis deux ans et je souhaite conserver cette mobilité », explique Nadine Chaput.

« Ce que j'apprécie ? Il n'y a pas de routine, je change de lieu en fonction des besoins et je rencontre des usagers différents selon les quartiers. Les demandes et les attentes sont variées, c'est ce qui fait la richesse d'une assistante « volante ». J'évite ainsi l'écueil de la monotonie ».

Durant une trentaine d'année, Nadine Chaput a été secrétaire médicale, elle a eu l'habitude d'accueillir du public.

« Il faut savoir faire preuve d'empathie. Nous sommes là pour aider les usagers dans leurs démarches administratives mais nous sommes aussi à leur écoute, au quotidien », précise-t-elle. « Humainement parlant ces contacts m'apportent beaucoup ».



## Un jardin potager pour créer du lien

Aujourd'hui est un grand jour. La création du jardin partagé d'Orsay est concrétisée par la signature d'une convention entre la Ville de Limoges et l'association Jardins ensemble à Limoges (JEAL).

Si la Ville a apporté son aide dans la mise en place du jardin avec la préparation de tous les sols stériles, la création d'un point d'eau ou encore le montage des bacs, « les jardinières ont été réalisées en chêne et recouvertes de châtaignier par les maçons de la direction des espaces verts », précise Julien, un jardinier, ce sont bien les membres de l'association JEAL qui se sont emparés de ce petit lopin de terre en plein centre-ville.

« Dans un premier temps, nous avons apporté beaucoup de soins pour nourrir le sol avec du compost », explique Émilie Desroys, membre actif de JEAL. « Ensuite, le choix des plantes s'est fait en concertation avec les adhérents de l'association. Nous appliquons le principe de la permaculture qui permet aux végétaux d'interagir entre eux, sans insecticides et sans engrais. Les plantes se protègent et marchent en symbiose ».

En attendant l'inauguration officielle sous de meilleurs auspices, lavandes, fruitiers et plantes aromatiques ont été plantés dans les jardinières d'enceinte qui entourent le jardin.

[jardinsonsemble87@gmail.com](mailto:jardinsonsemble87@gmail.com)

## Les archives municipales fermées pour travaux

Afin d'accueillir le public dans des conditions optimum et améliorer l'aménagement des espaces de travail, les Archives municipales vont faire l'objet de travaux de rénovation durant plusieurs mois.

La salle de lecture sera fermée au public du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2021. Cependant, la délivrance d'actes à caractère administratif (faire valoir ses droits à la retraite par exemple) sera toujours réalisable du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour que le chantier puisse se dérouler dans de bonnes conditions, les archivistes ont vidé plusieurs pièces de leurs documents avec beaucoup de précaution et ont veillé à leur bon étiquetage. Ils ont été aidés par des déménageurs pour les pièces les plus lourdes comme les meubles à plans (photo ci-contre).

Il est à noter la numérisation prévue cet été de plus de 300 plans sur la ville et celle, intégrale, d'une centaine de registres de délibérations 1790-1880 avec accès en ligne qui renouveleront l'offre numérique faite au public tandis que le site internet des Archives municipales avec nouveau portail serait opérationnel durant l'automne.

**Renseignements sur [limoges.fr](http://limoges.fr)**



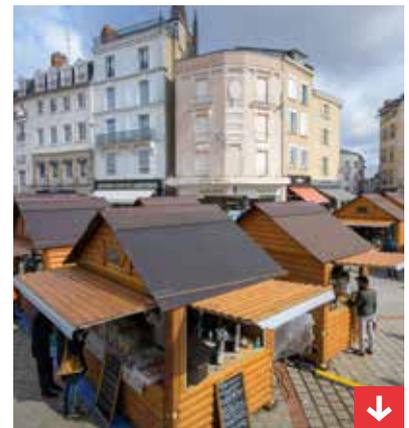
**BEL-AIR BAUDIN**



Les Halles centrales seront ouvertes les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai de 7 h à 15 h

**Renseignements :**

**<https://www.limoges.fr/pratique/halles-et-marches>**



Le Village des restaurateurs de la place de la Motte est ouvert au public du mardi au jeudi de 10 h à 14 h et du vendredi au dimanche de 10 h à 15 h, et ce jusqu'au 9 mai (fermeture hebdomadaire le lundi)

**Le Village sera ouvert les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai, de 10 h à 15 h.**

**L'association ASC Bellevue-Naugeat** organise mercredi 5 mai, de 14 h à 16 h, un grand jeu en extérieur limité à 5 personnes (avec port du masque obligatoire).

Lieu du rendez-vous : espace de jeux de Bellevue.

Contactez l'association par téléphone pour toute inscription.

**Renseignements au 05 55 33 12 59.**



**LIMOGES  
GRAND CENTRE**

C'est le groupement d'entrepreneurs régionaux fédérés autour d'Héméra qui a remporté l'appel d'offres de l'ancien siège de l'État-Major des Armées, situé place Jourdan.

Amené à devenir un lieu central d'activité, Héméra prévoit d'y installer des bureaux partagés, des espaces de conférences d'entreprises et d'ouvrir le site aux habitants pour des événements réguliers. Le projet sera réalisé avec des fonds privés uniquement..

Héméra rénovera les bâtiments et le parc centenaire, en respect total de

l'existant. La société s'est associée pour ce projet à une famille de Limoges, représentée par Jean-Ayméric Pénicaud.

Les travaux de rénovation vont débiter très prochainement et permettre une ouverture dans le courant de l'année 2022. Le site accueillera environ 110 personnes dans des bureaux partagés, selon les formules proposées par Héméra dans ses autres sites.

Héméra proposera des bureaux privatifs de 2 à 20 personnes, avec une tarification proposée au mois, tout inclus, sans garantie exigée, ni caution, ni engagement de durée, comme elle le propose par ailleurs.

Cette offre permet à une entreprise ou un entrepreneur indépendant de

s'installer sans contrainte, avec tous les services inclus (bureau, mobilier, internet haut-débit, ménage, café, impressions, accès aux salles de réunions hyper équipées etc...)

Par ailleurs, le projet prévoit l'installation d'un café avec une offre de petite restauration sur place en journée, dans le bâtiment et également sur la terrasse arrière, côté parc. Ce lieu sera ouvert à tous et sera exploité en partenariat avec un acteur de la restauration de Limoges.

Un lieu dédié à l'innovation, ouvert à tous les acteurs et entrepreneurs de l'écosystème de Limoges.

**Rens. : [www.hemera.camp](http://www.hemera.camp)  
Reportage sur [7alimoges.tv](http://7alimoges.tv)**



Le Village des restaurateurs de la place Jourdan est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10 h à 14 h (fermeture les week-ends).

**L'ouverture des huit chalets du village a été prolongée jusqu'au vendredi 7 mai.**

**Retrouvez la liste des restaurateurs présents sur la page Facebook de l'UMIH**

Les halles Carnot seront ouvertes les samedis 1<sup>er</sup> et 8 mai de 7 h à 14 h

**Renseignements : <https://www.limoges.fr/pratique/halles-et-marches>**





**LIMOGES EST LE VIGENAL / LA BASTIDE**



Lundi 22 mars s'est déroulée à huit clos, l'installation officielle des conseillers du conseil de quartier de Limoges Est/Le Vigenal/La Bastide au gymnase Blanchot en présence d'Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, de Vincent Brousse, adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de proximité, et d'Ibrahima Dia, adjoint au maire en charge de la gestion et de l'animation du quartier.

Dans le cadre du renouvellement des dix conseils de quartier de la Ville de Limoges, un tirage au sort par le conseil municipal des enfants s'était déroulé le 19 février (sous contrôle d'huissier) pour désigner les futurs conseillers de quartier parmi les candidatures reçues.

À l'occasion de cette installation officielle, le rôle, le fonctionnement et les missions du conseil de quartier ont été rappelés aux nouveaux conseillers présents.

Ibrahima Dia, élu référent sur le quartier, a rappelé le rôle consultatif du conseil de quartier et l'engagement républicain de chacun.

La séance a été l'occasion de présenter le projet de repositionnement des services municipaux prévu au sein du quartier dans le cadre l'opération de rénovation urbaine La Bastide 2020, qui s'est clôturé fin 2020, et qui y est toujours menée.

La restructuration des services municipaux qui a été initiée offrira :

- un pôle de services, regroupant plusieurs services municipaux au cœur du quartier qui devrait ouvrir au printemps 2021, une nouvelle Bfm avec une inauguration prévue à l'automne 2021, un nouveau centre social qui devrait voir le jour à l'été 2024 avec une antenne au cœur du pôle de services et les écoles René-Blanchot (élémentaire/maternelle) qui seront regroupées au sein d'un bâtiment entiè-

C'est un projet issu d'un partenariat entre le centre social, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et le salon international de la caricature, du dessin de presse et d'humour de Saint-Just-le-Martel. Cet atelier visait à accompagner les enfants dans l'apprentissage du dessin comme outil de liberté d'expression. Exposition du travail des élèves à la Bfm de La Bastide du 7 au 28 mai.



rement rénové avec des cours de récréation paysagères (été 2022-2023).

Cette première réunion a été aussi l'occasion de parler d'une nouveauté : la dotation annuelle de 5000 € pour chaque conseil de quartier (soit 15 000 € sur 3 ans de mandat pour les 10 conseils de quartier) afin de financer une ou plusieurs initiatives à la discrétion du conseil.

Un tour de table a permis à chaque conseiller de quartier présent d'évoquer les raisons de son engagement :

« le confinement m'a donné l'occasion de découvrir mon quartier et m'a donné envie de m'investir pour en améliorer certains points » expliquera l'une d'entre eux.



Émile Roger Lombertie, maire de Limoges et Vincent Brousse, adjoint au maire en charge de la démocratie participative et de proximité



Après avoir été durant 40 ans dans le commerce et les 15 dernières années directrice de magasin en périphérie de Limoges, suite à sa délocalisation, Pascale se retrouve à 55 ans à rechercher un emploi.

« Étant dans le commerce, j'ai toujours été en contact avec le public. J'ai intégré la mairie il y a quelques années en faisant des remplacements : l'été à la piscine de Beaublanc, au Conservatoire pour surveiller les classes de danse ou encore pour réaliser des enquêtes de satisfaction lorsque l'on m'a proposé le poste d'assistante-mairie.

Pascale sera assistante-mairie « volante » durant 18 mois, quand Nadine Rivet, adjointe au maire en charge du conseil de quartier les quartiers Les Ponts/Le Sablard et Limoges Sud Romanet, souhaite avoir une assistante dédiée permanente.

« Au début, j'étais un peu réticente à l'idée de rester au même endroit, j'ai- mais l'idée de changement. Et puis, des liens et une certaine complicité se sont tissés avec l'élue, les conseillers de quartiers, les collègues et les usagers, bien sûr ! C'est un tout qui me comble et rend ma fonction plaisante.

Ouverture de O Shouwaya, un restaurant indépendant spécialisé dans le poulet braisé et le burger cuit au feu de bois. Karim, le maître des lieux propose des poulets à emporter à livrer ou à consommer sur place quand la crise sera terminée. Ouvert 7 jours sur 7 au 72 av. du Marchal-de-Lattre-de-Tassigny



La direction des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité de la Ville de Limoges a effectué la rénovation d'une partie des allées du parc de l'Aurence 1. Les travaux ont concerné l'enrobé dans les parties en pentes et en stabilisé dans les zones moins pentues pour améliorer la perméabilité des sols dans les zones planes. Au moment du bouclage du magazine, il restait le calage des accotements des chemins pour finaliser les travaux.

L'ensemble du chantier devrait se terminer, selon les conditions climatiques, le vendredi 30 avril au plus tard.

L'intervention de l'artiste peintre muraliste Sêma Lao sur le pignon du bâtiment de Noalis, 11 rue Joliot-Curie, se déroulera du mardi 25 au vendredi 28 mai prochain.

Le projet, porté par l'association Marsa Publications Animations, sera décliné sur le thème « Liberté, Égalité, Fémini-cités ». L'œuvre représente plusieurs générations de femmes issues de la diversité, lâchant dans le ciel un tissu blanc, symbole de leur espérance de paix et de liberté. Durant la performance de l'artiste, des rencontres et des lectures de poèmes seront organisées en pied d'immeuble.

**Marsa Publications édite la Revue-A**  
<https://revue-a.fr>  
**Renseignements sur l'artiste Sêma Lao : Facebook et YouTube**





**C'était une demande formulée par le conseil de quartier de Beaubreuil :** créer une aire de jeux pour les jeunes enfants (2/3 ans à 12 ans) rue des Montarauds dans le quartier des Homérides.

Mise en œuvre par les services des espaces verts, de l'environnement et de la biodiversité de la Ville de Limoges, l'aire de jeux a ouvert ses portes en début d'année. Elle comporte deux niveaux : une partie en gazon synthétique et l'autre en copeaux de bois. La partie supérieure en gazon synthétique est accessible aux personnes à mobilité réduite, un trampoline a

été installé spécialement accessible pour les personnes en fauteuil. Sur la partie basse, on trouve des jeux à ressort, une cabane et des troncs d'équilibre en robinier.

Au centre, un mas brumisateur s'active grâce à des détecteurs de mouvements. Il permettra aux enfants de se rafraîchir dès qu'il fait chaud. Parmi les jeux, deux ont été récupérés sur une ancienne aire de jeux, leur offrant ainsi une nouvelle vie.

Une clôture en châtaigner a été posée tout autour du parc et les jardiniers de la ville ont planté des végétaux en périphérie de l'aire.

**L'association Véli-Vélo organise un atelier participatif** de réparation de vélos au centre social de Beaubreuil 32 allée Marcel-Proust lundi 17 mai de 14 h à 17 h.

C'est ouvert à tout public, l'occasion de venir apprendre à réparer son vélo grâce aux conseils prodigués par les bénévoles de l'association.

**Pour tout renseignement velivelo-limoges@fubicy.org ou demandez Alexis au 07 66 49 44 96.**



**Vélo toujours samedi 29 mai au parc du Moulin-Pinard avec un broc' à vélo de 9 h à 17 h 30.**

Les personnes qui veulent vendre des vélos doivent obligatoirement enregistrer les cycles sur **helloasso.com**.



Le boulevard de la Valoine fait l'objet de travaux de réfection de la chaussée avec la pose d'un enrobé phonique. Une expérimentation pour réduire les nuisances sonores avec la pose de granulats de liège pour amortir le bruit du roulement.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à trois mois.

Le coût global de l'opération s'élève à 462 000 € dont 372 000 € pour l'enrobé classique et 90 000 € pour la partie phonique.



L'entreprise Nature & Limousin, spécialisée dans les cosmétiques et les savons bios, fête cette année ses dix ans d'existence. Victime de son succès, l'entreprise s'agrandit et déménage 48 rue Léonard-Samie où l'ensemble de ses activités sera regroupé.

Elle conserve toutefois sa boutique 49 avenue des Coutures.



# Le centre de vaccination municipal a investi Jean-Moulin

Ouvert depuis quelques semaines, le centre de vaccination municipal anti-covid qui est délocalisé au Centre culturel Jean-Moulin garde le rythme. Avec l'ouverture de nouvelles lignes de vaccination mi-avril, le nombre de personnes vaccinées est d'environ 1 200 par semaine.

« Les rendez-vous sont pris toutes les dix minutes », explique Stéphane Cheval, le responsable du Centre de vaccination municipal.

« Nous avons assez d'espace pour que les personnes vaccinées ne se croisent pas et pour qu'elles puissent rester en observation de 15 à 30 minutes après l'injection sans qu'il y ait trop de monde en même temps au sein du centre ».

**La 2<sup>e</sup> injection des personnes qui ont été vaccinées rue Felix-Eboué est bien réalisée au Centre Jean-Moulin, désormais totalement dédié à la vaccination anti-covid.**

**Si vous êtes médecin - professionnel de santé volontaire pour participer à la campagne de vaccination municipale, vous pouvez vous faire connaître en écrivant à : [centre.vaccinations@limoges.fr](mailto:centre.vaccinations@limoges.fr) - aucun rendez-vous ne pourra être donné à cette adresse.**

\*Même si la Ville gère l'organisation sur place, les rendez-vous se prennent via la plate-forme nationale au 0 800 009 110 7j/7 de 6 h à 22 h ou au numéro départemental 05 55 08 75 20 du lundi au vendredi de 7 h 30 à 20 h et le samedi de 7 h 30 à 12 h et sur [sante.fr](http://sante.fr)

## La procédure



Stéphane Cheval,  
Responsable du Centre  
de vaccination municipal

Prise de température à l'arrivée, court passage dans la zone d'attente le temps de remplir le questionnaire médical, entretien préalable avec le médecin, pas de contre-indication, l'administration du vaccin peut être réalisée. 15 à 30 minutes en observation dans l'espace de repos avant de repartir avec le sentiment du devoir accompli.

## Recherche médecins et professionnels de santé pour suivre le rythme

Aujourd'hui, même si les doses de vaccins sont livrées en quantité suffisante pour vacciner les volontaires qui ont pu prendre rendez-vous\*, ce sont les professionnels et médecins volontaires pour conduire l'entretien médical préalable et procéder à la vaccination qui font défaut.

**Reportage à voir sur [7ALimoges.tv](http://7ALimoges.tv) : le centre Jean Moulin transformé en centre de vaccination à Limoges**  
Durée : 1min 36sec | Postée : 29/03/2021 |



## Qualité des soins, innovation et enseignement la coopération pour voir plus loin

La convention constitutive du Groupement de coopération sanitaire (GCS) NOVA a été signée à Poitiers vendredi 26 mars par les CHU de Limoges, Poitiers et Bordeaux. L'objectif : développer les actions de coopération et faire émerger des projets communs dans les domaines du soin, de la recherche et de l'enseignement au bénéfice des patients de Nouvelle-Aquitaine.



Jean-François Lefebvre,  
Directeur général du CHU de Limoges

Concrètement, grâce à cet élan de coopération inter-établissements, la politique régionale d'organisation des soins pourra mieux s'organiser à travers le développement de projets communs en matière d'activités de recours et de filières de soins..

Une structuration des pôles d'excellence permettra d'identifier les forces et les besoins de chacun. La recherche et l'innovation seront aussi renforcées avec notamment le développement de la télé-expertise et grâce aux projets de recherches déjà engagés ou à venir.

**L'union fait la force.** Cette coopération sera aussi moteur dans la qualité de l'enseignement délivré aux 6 000 étudiants des trois CHU et facultés de médecine de Nouvelle-Aquitaine.

Autres enjeux de taille : la démographie médicale, la mobilité des internes et des praticiens dans une logique de management et de gestion des ressources humaines, à l'échelle du territoire de chaque CHU (le Limousin pour le CHU de Limoges), en faveur de la continuité des soins assurée au plus près des patients et de l'amélioration des conditions de travail pour les équipes soignantes et médicales.

Pour les trois premières années, le Directeur général du CHU de Limoges est l'administrateur du GCS Nova ; suivront ceux des CHU de Bordeaux, puis de Poitiers.

**Plus d'infos sur [www.chu-limoges.fr](http://www.chu-limoges.fr), rubrique actualités ou en flashant ce code**



## Trois CHU en chiffres

Les trois CHU de Nouvelle-Aquitaine représentent :

- Près de 30 % des capacités d'hospitalisation de la région avec 6 903 lits et places
- 1 288 749 consultations de spécialistes
- Près de 20 % des passages aux urgences sur la région avec 299 512 passages en 2019

## Le CHU de Limoges

- 7 établissements
- Plus de 6 000 professionnels qui exercent 135 métiers au service du patient dont près de : 500 personnels médicaux - 400 internes - 4 000 personnels paramédicaux - 1 400 personnels administratifs, logistiques et techniques
- 8 écoles et instituts de formation

Le CHU est l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) du Limousin qui regroupe 18 établissements publics de santé

## L'intelligence artificielle fait des merveilles

Une équipe de médecins et chercheurs de Limoges (CHU et Université), de Marseille et de Paris vient de publier les travaux d'une étude intitulée AUT ANT dans la revue Scientific Reports.

Ce projet de recherche utilise l'intelligence artificielle pour identifier, dès la naissance, des bébés susceptibles d'être diagnostiqués plus tard avec un Trouble du Spectre de l'Autisme.

À ce stade, même si les pronostics de l'étude doivent être consolidés par des estimations sur des centaines de bébés, les résultats, s'ils étaient confirmés par les prochaines études prévues auprès de plusieurs maternités françaises et étrangères, laissent entrevoir le développement de prises en charge précoces des bébés à risque.



# Pourquoi une nouvelle tarification au golf municipal ?

Entrée en vigueur en avril, la nouvelle offre de tarification du golf municipal de Saint-Lazare a été mise en place pour répondre aux exigences du code des régies municipales qui stipule que l'intégralité du montant d'une prestation doit être acquittée avant que l'usager puisse en bénéficier.

Ainsi, les golfeurs peuvent désormais régler leur abonnement à l'année ou par trimestre, avec une offre fidélité dès deux trimestres consécutifs souscrits afin de limiter au maximum l'impact de cette décision sur le coût annuel.

## Tarifs pour les habitants de Limoges

	Abonnement TRIMESTRIEL validité 3 mois	Abonnement FIDELITE validité 6 mois (1)	A titre indicatif Coût total 2 abonnements trimestriels + 1 abonnement fidélité
<b>Individuel</b>	<b>321 € ttc</b> 267,5 € ht	<b>120 € ttc</b> 100 € ht	<b>762 € ttc</b>
<b>-35 ans</b>	<b>282 € ttc</b> 135 € ht	<b>96 € ttc</b> 80 € ht	<b>660 € ttc</b>
<b>Couple</b>	<b>480 € ttc</b> 400 € ht	<b>198 € ttc</b> 165 € ht	<b>1158 € ttc</b>

(1) Afin de pouvoir bénéficier de l'abonnement « fidélité », le demandeur doit avoir préalablement souscrit 2 abonnements trimestriels consécutifs dans un délai maximum de 10 jours entre chaque règlement. Dans le cas contraire, le demandeur devra reprendre de nouveau 2 abonnements trimestriels avant de pouvoir prétendre à ce tarif « fidélité ». L'abonnement « fidélité » doit être réglé dans les 10 jours suivant la fin du 2nd abonnement trimestriel.



## Tout roule pour la piste de Bmx

Les travaux de la piste de Bmx au complexe sportif de la Basse se poursuivent activement

Cet équipement, qui permettra l'organisation de compétitions nationales et européennes, devrait être ouvert au cours de l'été. Il vient aussi renforcer la vocation sportive déjà très affirmée du site (football, baseball, rugby, foot américain, gymnase). Les travaux estimés à près d'un million d'euros, bénéficient de subventions à hauteur de 73 % (État, Région, Département, FEDER).

# L'appel du désert pour ces Dam'zelles



Photographiées devant l'exposition des espaces verts, qui s'installe derrière la Bfm, Angélique Gorce et Cindy Pilandon semblent bien décidées à s'aventurer dans le désert marocain lors du prochain rallye des gazelles.

Angélique Gorce et Cindy Pilandon se préparent à affronter le désert marocain en participant à la 31<sup>e</sup> édition du rallye Aïcha des Gazelles - Une course d'orientation 100 % féminine dans le désert avec une carte et une boussole comme seuls instruments.

Même si l'objectif n'est pas de gagner, elles ont choisi de s'engager dans cette aventure en hommage à leur frère décédé l'année dernière d'un cancer et pour récolter des fonds à l'intention de la Ligue contre le cancer 87.

Pour que cette soif de dépassement devienne réalité, elles ont besoin de récolter des fonds pour pouvoir partir au volant de leur E-Méhari à la conquête de désert. Le budget de participation au rallye est de 32 300 €. La somme restante une fois les frais acquittés sera intégralement reversée à La ligue contre le cancer de la Haute-Vienne. « Nous voulons aller au bout en souvenir de Damien, mais nous voulons aussi aider ceux qui souffrent de la maladie en récoltant des fonds et en les invitant à nous suivre tout au long de notre périple. Nous voulons être fier de ce que nous nous apprêtons à accomplir entre sœurs ».

Suivez-les sur Instagram et Facebook : @Dam'Zelles /  
Infos au 06 16 12 92 82 et au 06 19 44 09 13 ou [damazelles87@gmail.com](mailto:damazelles87@gmail.com)

## Cyclisme, Inscrivez-vous pour participer

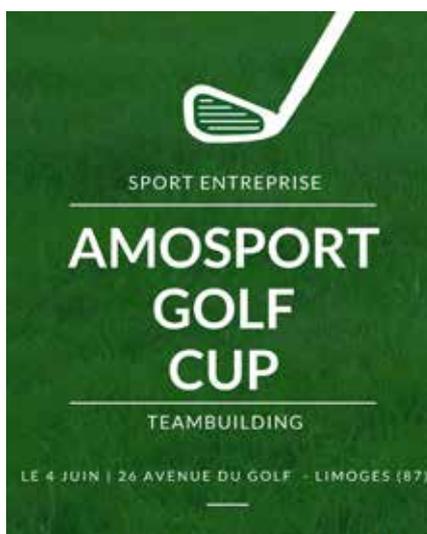
La 31<sup>e</sup> édition de la Limousine cyclo Andrée Dufraisse est prévue samedi 5 juin au départ du Champ-de-Juillet.

Quatre circuits sont prévus : la Panazolaise de 70 km, la haut-viennoise de 139 km, la limousine de 159 km et la limousine challenge de 200 kilomètres.

Un challenge organisé cette année en hommage à deux sportifs locaux : André Dufraisse et Raymond Poulidor

Inscriptions et renseignements sur [www.lalimousinecyclo.com](http://www.lalimousinecyclo.com)

## Du golf pour la cohésion dans l'entreprise



La première édition de cet événement de golf ludique et original organisée par les étudiants de la licence 3 STAPS Management du sport de l'université de Limoges le 4 juin.

Intitulé AMO golf cup, il s'adresse aux entreprises qui souhaitent offrir à ses salariés un terrain d'échange dans l'esprit d'un team-building pour resserrer la cohésion d'une équipe.

**Les inscriptions sont ouvertes.**

Renseignements sur [www.amosportgolfcup.fr](http://www.amosportgolfcup.fr)



# Quand créer son entreprise est formateur

Ils sont au lycée ou en BTS et viennent de créer une entreprise, comme le prévoit leur cursus aux lycées Marcel Pagnol ou Raoul Dautry. Ils ont aussi bénéficié de l'accompagnement de l'association **Entreprendre pour apprendre** pour conduire cette expérience enrichissante à plus d'un titre. Rencontre

« Les élèves qui préparent un bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGO-rA) ont besoin de travailler avec des outils pédagogiques concrets », explique Frédéric Gauducheau, enseignant au lycée des métiers du tertiaire Marcel Pagnol ; d'où l'idée de créer une boutique pédagogique. « Tout au long du cursus, les élèves travaillent en mode projet », poursuit-il. Mais l'intérêt d'une mise en œuvre concrète est de pouvoir aborder réellement les axes de la création et de gestion d'une entreprise.

## L'apprentissage par la compétence

Pour ce projet, qui a été reconnu projet innovant par l'Académie de Limoges, 32 élèves issus de 2 classes ont participé (24 en seconde et 8 en terminale).

Ouverte durant tout le mois de mars, la boutique éphémère a présenté les produits d'une quinzaine d'artisans locaux, qu'il a fallu convaincre de prendre part à l'aventure.

L'objectif est de rendre les jeunes acteurs du projet et de leur faire prendre conscience de ce que représentent la création et la gestion d'une entreprise. « Chaque élève avait son rôle à jouer », poursuit le professeur, « de la comptabilité aux ressources humaines en passant par la communication ou l'aspect commercial ».

Chaque jour d'ouverture à la boutique un ou deux élèves, l'un des trois professeurs impliqués et un artisan accueillait les clients. Nathalie Détré, productrice est particulièrement satisfaite de cette expérience.



Ce jour là, à la boutique 7Ephémère qui s'est installée pour un mois rue Lansecot, Lina Berduca, élève de seconde, Frédéric Gauducheau, enseignant au lycée Pagnol, Nathalie Détré, productrice à la ferme des Highlands à Saint-Léger-la-Montagne sont en compagnie de Fabien Loicq et Félicien Dauvergne qui animent tous deux l'association **Entreprendre pour apprendre** (voir encadré).

« Grâce à la boutique, nous avons gagné en visibilité sur Limoges et nous avons pu faire découvrir nos produits à d'autres clients.

En plus, comme nous sommes plusieurs, il y a beaucoup de choix pour séduire ».

Lina Berduca, l'une des élèves de seconde qui a accompagné la mise en œuvre de ce projet, est fière du résultat et d'avoir réussi à ouvrir sa boutique. « Vendre de vrais produits est très concret. ... / ...

## Apprendre en créant son entreprise

Depuis 1965, l'association **entreprendre pour apprendre** accompagne les jeunes vers la création de mini-entreprises dans un but pédagogique. Agréé par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, **Entreprendre pour apprendre** rapproche l'école de l'entreprise.

Fabien Loicq est chargé de mission pour l'association. « Pour accompagner les élèves, le réseau met à leur disposition des outils de gestion et de création d'entreprises », précise-t-il. « Pour les accompagner, ils rencontrent également des mentors : de véritables professionnels qui sont là pour les guider et leur montrer comment faire étapes après étapes. L'objectif est de leur faire prendre conscience de ce qu'est la culture d'entreprise ».

Grâce à l'implication de l'association et des outils qu'elle met à disposition du corps enseignant, les jeunes peuvent vivre une aventure entrepreneuriale collective, formatrice et enrichissante. En créant leur mini entreprise avec toutes les règles en vigueur qu'il faut respecter, une classe, un groupe de jeunes expérimentent l'entrepreneuriat de façon ludique et professionnelle.

[www.entreprendre-pour-apprendre.fr](http://www.entreprendre-pour-apprendre.fr)

« Ça nous permet de mieux comprendre ce que l'on apprend en cours. En plus, chacun a pu donner son idée et la boutique a très bien fonctionné durant tout le mois de mars »

### Création de A à Z en BTS

Étudiants en BTS pilotage des procédés à Raoul Dautry, Thomas Terrefon est devenu cette année le PDG de son entreprise nommée Bi&B.

Créée là encore dans un but pédagogique, les 12 élèves du cursus ont choisi de commercialiser leur bière et des biscuits.

« Dans la mini-entreprise, chaque élève avait un poste et une mission à accomplir pour que ça fonctionne », explique-t-il. « Je n'avais pas imaginé qu'il était aussi compliqué de lancer un tel projet, mais nous y sommes arrivés ».

L'idée de produire et commercialiser de la bière correspondait bien aux apprentissages dispensés en BTS, notamment dans le champ de l'agroalimentaire ou du génie chimique.

Créé il y a trois ans, le BTS n'avait pas encore donné lieu à la création d'un tel projet. « Même si les élèves étaient accueillis dans différentes entreprises partenaires jusqu'à présent, ils n'ont jamais créé une mini-entreprise ainsi, en imaginant le concept, en concevant un produit destiné à la vente et en le commercialisant », précise Virginie Legros, leur professeur.

« Pour concrétiser le projet, nous avons fait appel à *Entreprendre pour apprendre*. Les outils proposés par l'association ont facilité la mise en œuvre du projet, même s'il a bien-sûr fallu les adapter pour qu'ils s'intègrent au cursus des élèves ».



Dans le cadre de leurs études, les élèves ont créé leur brasserie, telle une véritable entreprise

### Comme pour de vrai

Étude de marché, achat du matériel, création d'une brasserie au sein du lycée, production des premiers échantillons, l'heure est maintenant à la commercialisation, très bientôt car la crise sanitaire a quelque peu allongé les délais.

À suivre...

## Une nouvelle formation diplômante à Limoges dès 15 ans

« Faire pour apprendre », c'est le credo de l'École de production de Limoges Nouvelle-Aquitaine qui propose aux jeunes à partir de 15 ans deux formations diplômantes : CAP électricien qui existe depuis 2019 et le CAP réalisations industrielles chaudronnerie - soudage.

Le principe de l'école est de mettre en situation de travail les jeunes dans un lieu unique qui est à la fois une école et une entreprise. Les élèves réalisent de véritables commandes et sont encadrés par des professionnels du métier.

Comme l'explique Vincent Boucry, président de l'association La Cordée Nouvelle-Aquitaine qui porte l'école : « Notre cible concerne prioritairement les jeunes dès 15 ans et qui sont à la recherche d'une pédagogie différente du Faire pour Apprendre. Nous n'avons pas d'exigences en termes de résultats scolaires.

Il suffit juste d'être motivé pour intégrer l'école. Une visite découverte et un mini stage peuvent être envisagés pour que le jeune et l'équipe pédagogique puissent s'assurer de la bonne compréhension des engagements mutuels ».

Plus d'informations sur [www.ecoles-de-production.com](http://www.ecoles-de-production.com) / 05 44 23 19 85:

## Licences professionnelles à la faculté de Limoges



La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université de Limoges propose 5 licences professionnelles qui sont accessibles après un Bac+2 (BTS, DUT, Licence 2) :

- > Design des milieux anthropisés
- > Métiers de la culture pour le développement territorial
- > Webdesign sensoriel et stratégies de création en ligne
- > Design d'information et Rédaction technique
- > Métiers du Livre : Documentation et Bibliothèques

Toutes les licences professionnelles de la Faculté sont également ouvertes à l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation).

**Les candidatures en ligne sont ouvertes via la plateforme e-candidat.**

**Le détail des formations est accessible sur [www.flsh.unilim.fr](http://www.flsh.unilim.fr)**

# Bouge ta boîte, la convivialité d'un réseau 100 % féminin

Bouge ta boîte est un réseau business accessible aux entrepreneurs et chefs d'entreprise. Féminin, il n'existe à ce jour qu'un seul cercle en Haute-Vienne qui compte 14 membres. Présentation



Anne-Sophie Dubreuil participe à une réunion en visio avec les membres du cercle Bouge ta boîte à Limoges. Pour candidater et intégrer le réseau Bouge ta boîte, connectez-vous sur le site [www.bougetaboite.com](http://www.bougetaboite.com)

Anne-Sophie Dubreuil est la boosteuse du réseau local. Social média Manager et photographe, sa mission est de fédérer les bonnes volontés et de créer des occasions pour se rencontrer.

La finalité apparaît évidente : « Le but premier de ce réseau est d'améliorer le chiffre d'affaires des entreprises adhérentes, de trouver de nouveaux clients et de créer du lien entre les membres », explique-t-elle.

Lors de chaque réunion, une phase de réflexion sur une thématique donnée est aussi prévue : comment trouver un stagiaire ? Comment fixer le prix de ses produits ? Quels outils utiliser pour travailler et s'organiser au quotidien ? ...

Autant de sujets qui intéressent tous les membres et pour lesquels tout le monde peut partager son expérience, poser ses questions et trouver des repères. « Il n'y a aucun non-dit entre les membres », poursuit Anne-Sophie Dubreuil. « D'ailleurs, nous n'acceptons pas d'inclure un nouveau membre si son activité professionnelle est déjà présente au sein du réseau.

Nous évitons ainsi de créer de la concurrence au sein du cercle ».

## Bienveillance et bonne humeur

Pauline Milers est copywriter et designer. Elle a créé son entreprise en novembre 2020 et rejoint le cercle Bouge ta boîte en janvier dernier.

« Je travaille dans le champ de la rédaction et du graphisme orienté vers la vente. J'ai été très bien accueillie au sein du réseau. Les échanges, recommandations et contacts que j'ai pu avoir grâce au réseau m'ont permis de constituer 85 % de ma clientèle. En plus, l'ambiance est bonne et permet de lutter contre l'isolement des auto-entrepreneurs et des cheffes d'entreprises ».

## Des rencontres énergisantes

Deux fois par mois, les professionnelles du réseau se rencontrent et partagent un rituel bien orchestré : d'abord le pitch pour présenter son entreprise en une minute, apprendre à « se vendre » et parler des nouveautés ; ensuite place à la présentation d'un métier en 20 minutes. L'objectif de cette séquence est tout simplement de mieux cerner ce que propose chaque membre, d'apprendre à mieux se connaître les uns les autres pour entrevoir des perspectives de collaboration ou de mise en relations issues de son carnet d'adresses.



Anne-Marie Spitz, dirige l'hôtel Ibis au centre de Limoges. Elle est membre du réseau Bouge ta boîte depuis plus de deux ans. « C'est la richesse d'un groupe, l'expérience des uns et les conseils des autres qui font la force du réseau. Parce que la parole est libre, on peut éprouver nos idées et tester nos projets. C'est un vrai plus », explique-t-elle. Parmi les idées innovantes d'ailleurs, elle a eu l'idée de transformer l'une des chambres de l'hôtel en bureau et propose aussi un espace de coworking pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes pour organiser des réunions ou des formations.

Renseignements au 05 55 79 03 30 ou par mail [HO881@accor.com](mailto:HO881@accor.com)



## À la conquête de l'emploi avec le Rallye des pépites

Savoir rebondir, aller de l'avant et ne pas avoir peur des nouveaux challenges, c'est un état d'esprit qui caractérise assez bien les participants du rallye des pépites. Face à la situation sanitaire, l'édition 2021 se réinvente et trace la route vers l'emploi. À Limoges, le départ est fixé le 10 juin pour aller découvrir des entreprises qui recrutent. Inscrivez-vous, cette 5<sup>e</sup> édition est 100 % digitale, vidéos à l'appui.

Une voiture, une équipe et un périple pour aller à la rencontre des entreprises, tel est le concept initial du Rallye des pépites. Mais cette année, pour sa 5<sup>e</sup> édition, l'aventure sera digitale et tournée vers l'emploi.

Clara Maumont, directrice générale du rallye des pépites et Ethel le Bobiniec, présidente, ont axé l'édition 2021 sur l'emploi et l'alternance avec la ferme intention de susciter des rencontres entre entreprises en quête de salariés et demandeurs d'emploi. « Nous allons proposer des entretiens de recrutement à la sauce rallye des pépites », expliquent les cheffes d'entreprise.

« Cinq entreprises de différents secteurs d'activités (énergie verte, services à la personne, transport routier, électricité & télécommunications, industrie) sont mobilisées cette année. Le concept est très simple : il s'agit d'un circuit à suivre en ligne au fil duquel les participants préalablement inscrits pourront découvrir les postes à pourvoir, sous la forme du traditionnel vis ma vie, qui a fait le succès du Rallye. Libre à chaque utilisateur connecté de poser ensuite sa candidature en vidéo.

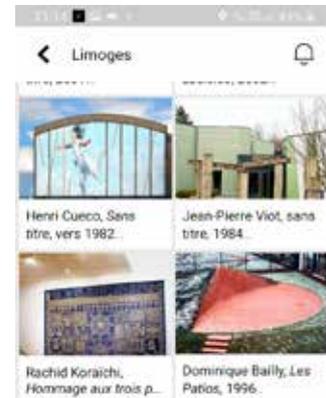
### Accompagnement vers l'emploi

Créée spécialement pour le rallye, une application mobile permettra de faire le lien entre les participants et les entreprises mobilisées. « C'est une autre approche, une nouvelle façon de découvrir les entreprises et, pour les demandeurs d'emploi, une autre manière de vendre leurs compétences », poursuivent-elles.

Fières du chemin parcouru depuis la première édition, Clara Maumont et Ethel le Bobiniec gardent à l'esprit les valeurs qui les ont incitées à créer le Rallye des pépites. Inspirée d'une autre aventure où le dépassement de soi est de mise : le rallye des gazelles, l'aventure qui aura lieu à Limoges le 10 juin s'annonce riche en perspectives.

**Pour en savoir plus et vous inscrire avant le 3 juin, en route vers le site [www.rallyedespepites.com](http://www.rallyedespepites.com).**

## Une application à découvrir « d'art d'art »



Les œuvres d'art contemporain qui sont installées sur l'espace public font partie intégrante du paysage. Alors pour leur donner une plus grande visibilité, une application vient d'être lancée par le Centre national des arts plastiques avec le soutien du Ministère de la Culture. Explications

Partours Limousin est une application mobile qui donne à voir les œuvres accessibles dans l'espace public sur le territoire du Limousin.

A ce jour, 37 œuvres issues des dispositifs du 1 % artistique et de la commande publique y sont référencées. « 2 000 œuvres font partie de l'inventaire du Centre national des arts plastiques (CNAAP) », précise Marie Gouyon, en charge des projets de médiation du Centre.

« Elles sont toutes parsemées sur l'espace public mais bon nombre d'habitants passent à côté sans y prêter attention. L'objectif de l'application Partours est de servir de guide et de relier chacune de ces œuvres entre elles pour créer un parcours artistique accessible aux habitants, mais aussi aux touristes qui pourront ainsi (re) découvrir la région à travers ces œuvres d'art contemporain ».

L'application donne également la parole aux artistes, à des descriptifs détaillés des œuvres. « L'objectif est de susciter l'envie », poursuit Marie Gouyon. « L'art sur l'espace public est essentiel, mais il nécessite un cadre et des explications pour que le promeneur prenne le temps de s'y attarder et que l'œuvre d'art soit identifiée en tant que telle », conclut-elle.

**Accessible depuis l'AppleStore ou Google Play, l'application Partours est téléchargeable gratuitement**

*En occitan  
Retrouvez la traduction de cette  
page sur [limoges.fr](http://limoges.fr), rubrique À lire*

## En Lemosin, l'occitan interessa lo ministeri de la cultura

Lo ministeri de la cultura es representat per la DRAC dins las regions. Nascuda de la fusion de las regions, la Direccion Regionala daus Afars Culturals de Nuvela-Aquitània existia dempuèi 2016. Los servicis fugueren reorganizats, amb la granda direccion a Bordeu, la direccion de la creacion e de las industrias culturals a Peitius e per 'chabar, la direccion de l'accion territoriala e de la democratizacion daus drechs culturals a Limòtges.

Limòtges, lo Lemosin e sa lenga, l'occitan, son pus solets, la granda region sembla finalament assarrar e balhar de la fòrça a las lengas regionalas. Qu'es dau mins lo biais de veire de la DRAC de Nuvela-Aquitània. Lo dialògue es pus 'cepte e qu'es possible d'aver una estrategia comuna entre de las associacions que son pròpchas. La DRAC damanda aus representants de las lengas de se parlar, de trabalhar de bana per aver daus sòus dau ministeri de la cultura.

### Trabalhar per los patrimònis lingüistics

Sauvar e far valer los patrimònis, que sian monumentaus, arqueologics, museaus, istorics, memoriaus o lingüistics, quò fai partida de las missions de la DRAC. Emb l'ajuda dau conselh regionau, la DRAC vòu "s'engatjar a farjar la carta d'identitat culturala de la Nuvela-Aquitània". David Redon, conselher a l'accion culturala e territoriala per la DRAC a Limòtges, balha daus exemples d'accions finançadas per lo ministeri de la cultura en Lemosin : "per çò qu'es de l'inventari dau patrimòni cultural, la DRAC balha daus sòus a l'IEO o au CRMT\* per exemple, per de las accions de conservacion de la lenga coma la numerizacion de contes, d'archius audiovisuaus, d'enregistraments de velhadas, mas quò pòt èsser maitot per la conservacion de saubre-far o de gatges.

### "La cultura es en movement"

Per pas perdre la lenga e la cultura, fau las far viure. 'Laidonc, la DRAC sosten tanben las creacions culturals coma 'quelas de "Lost in traditions" a Chamboliva en Corresa. Per David Redon, "La cultura es en mo-



Lo site de Limòtges de la DRAC Nuvela-Aquitània se tròba dins l'ostalariá de Maladent de Festiac - 6, rua Nauta-de-la-Comedia.

vement, un exemple es lo programa que perpauseren antan lo Centre d'Art de Vaciviéra e lo CRMT : "arts sonòres e oralitats occitanas" : daus artistes vengueren trabalhar sus daus textes occitans que remonten a la mesa en aiga dau barratge de Vaciviéra".

Mai l'i a de lengas, de tradicions, de culturas e mai nos son riches. Las lengas regionalas son pas enemijas

dau francés, "l'i a pas de concurréncia dins nòstres afars culturals, n'um pòt en mesma temps parlar lo lemosin, èsser francés e se sentir europenc, qu'es 'na granda chança d'aver 'na granda preséncia de l'occitan a Limòtges e en Lemosin".

\*CRMT : Centre Regionau de las Musicas Tradicionals

### Una DRAC, qu'es 'quò ?

I a una Direccion Regionala daus Afars Culturals dins totas las regions dempuèi 1977, 'quela preséncia dau ministeri de la cultura venguet un veradièr servici desconcentrat de l'Estat en 1992. La lei "NOTRe" que modifièt l'organizacion territoriala de la Republica impausèt la fusion de las DRAC en mesma temps que la fusion de las regions.

Sus lo territòri, la DRAC s'interessa per exemple a la creacion, l'industria culturala (espectacle viu, arts visuaus...), lo patrimòni (lingüistic, arquitectural...) e l'educacion artistica (democratizacion, drechs culturals, transmission...).

## Prix Régine Deforges et prix BD Les gagnants sont ?

Porté conjointement par la Ville de Limoges et les enfants de l'auteur également co-présidents du jury, Camille Deforges-Pauvert, Léa Wiazemsky et Franck Spengler, le prix Régine Deforges récompense un premier roman écrit par un auteur francophone. Cette année, le jury a choisi de décerner le prix, pour sa 6<sup>e</sup> édition, à David Fortems pour son premier roman **Louis veut partir** paru aux éditions Robert-Laffont. La Ville de Limoges récompensera le lauréat à hauteur de 3 000 €.



© Astrid di Crofflanza

David Fortems a vingt-quatre ans. Issu d'un quartier populaire de banlieue parisienne, normalien, diplômé en études cinématographiques, il vit et travaille à Paris. **Louis veut partir** est son premier roman.

Il y raconte la vie de Pascal, ouvrier dans une petite ville des Ardennes françaises, qui a toujours été fier de son fils Louis, un garçon calme, bon élève et féru de lecture. Une passion presque obsessionnelle pour la littérature qui dénote dans leur entourage modeste, peu enclin à la culture. Père et fils vivent une vie tranquille, heureuse et faite de silences complices. C'est du moins ce que pense Pascal jusqu'au jour où le corps de Louis est retrouvé à la confluence de la Meuse et de la Semoy, où il a décidé de se suicider. Abasourdi et accablé, Pascal découvre, à partir d'un simple SMS sur le téléphone de Louis,

tout ce qu'il ignorait. De rencontre en rencontre, la vérité va lui sauter au visage : son fils était pour lui un parfait inconnu. Un roman aigu sur l'absence tragique de communication au sein d'une famille et le caractère implacable du déterminisme social.

### Les 8 ouvrages sélectionnés pour cette 6<sup>e</sup> édition :

- *Un jour ce sera vide* d'Hugo Lindenberg (Christian Bourgois Éditeur)
- *Le lièvre d'Amérique* de Mireille Gagné (La Peuplade)
- *Béni soit Sixtine* de Maylis Adhémar (Julliard)
- *Les orageuses* de Marcia Burnier (Cambourakis)
- *Sale bourge* de Nicolas Rodier (Flammarion)
- *On ne touche pas* de Ketty Rouf (Albin Michel)
- *Que sur toi se lamente le Tigre* d'Émilienne Malfatto (Elyzad)

### Le prix de la BD est attribué à Chloé Cruchaudet pour **Les belles personnes** (Noctambules)

Depuis plusieurs années, un auteur du Salon de Lire à Limoges, se voit décerner un prix bande dessinée. Depuis 2019, le prix évolue et devient le « prix des lecteurs BD ». Il récompense désormais, par le vote du public, l'ouvrage d'un auteur. Cette année, le public a choisi de décerner le prix à Chloé Cruchaudet pour sa bande dessinée **Les belles personnes** parue aux éditions Soleil. La Ville de Limoges attribuera à la lauréate une récompense à hauteur de 500 €.

**Les belles personnes** est le résultat d'un appel à contributions lancé afin de recueillir des éloges de « belles personnes » ; l'objectif étant d'inciter les gens à ne pas se fier aux apparences.



### Venez en toute sécurité dans le réseau des Bfm



La Bfm centre-ville a mis en place un outil permettant à l'utilisateur de connaître en temps réel le taux d'occupation du réseau des Bfm, ceci afin de préparer sa venue en toute sécurité.

L'outil est accessible depuis la page d'accueil du site Internet

<https://bfm.limoges.fr> ou en téléchargeant l'application (c'est gratuit) <https://affluences.com>

Les jauges d'occupation appliquées par établissement sont les suivantes :

- Bfm Centre-ville : 350
- Bfm Beaubreuil : 50
- Bfm l'Aurence : 50
- Bfm La Bastide : 26
- Bfm Le Vigenal : 6
- Bfm Landouge : 5

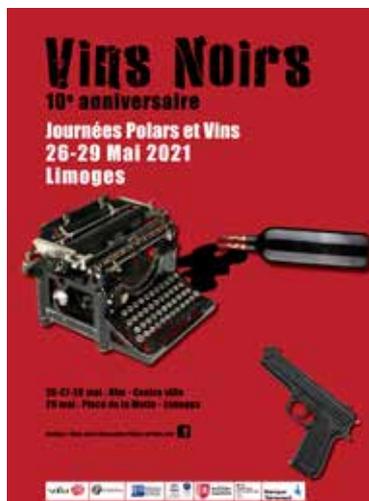
### Horaires d'ouvertures des Bfm valables jusqu'au 7 mai

**Bfm Centre-ville** : du lundi au samedi de 13 h à 18 h

**Bfm Aurence et Beaubreuil** : mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h

**Bfm Le Vigenal, la Bastide et Landouge** : mardi et jeudi de 14 h à 18 h, le samedi de 10 h à 13 h

## Vins noirs fête ses dix ans



**Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire, l'association Vins noirs installe son festival place de la Motte samedi 29 mai.**

Au programme : dédicaces d'une vingtaine d'auteurs et dégustation avec une dizaine de vignerons venus de toute la France.

Partez à la rencontre de Franck Bouysse qui cumule les prix prestigieux depuis des années. Échangez avec Joseph Incardona, auteur suisse, lauréat du prix Moussa Konaté du roman francophone avec *La soustraction des possibles*. Découvrez le dernier opus de Marin Ledun *A priori... fumant!*

Et côté dégustation ? Le domaine de Pellehaut vous emmènera dans les vignobles de l'art gascon, le Domaine de passavant, un Anjou bio, vous fera découvrir ses crus multi-médailles et pour fêter les dix ans de l'association en beauté, le Champagne Joseph Perrier saura vous séduire... autant qu'il a séduit la reine Victoria.

Des rendez-vous sont programmés à la Bfm du mercredi 26 au vendredi 28 mai, pour des échanges, rencontres dédicaces et exposition.

**Facebook : Vins noirs Rencontre polars et vins - Contact : Claire Caland 07 86 26 54 40**

L'association fait appel au bénévolat le 29 mai afin d'aider à l'organisation du Village du Polar place de la Motte ! Faites-vous connaître !



## Guide secret de Limoges de Laurent Bourdelas une invitation à découvrir la ville autrement

De l'écrivain japonais Shimazaki Tozon qui se réfugie à Limoges en 1914 au lynchage de l'abbé Chabrol sous la Révolution ou encore la peste pulmonaire « noire » qui frappe la cité au XIV<sup>e</sup> siècle, le *Guide secret de Limoges* dévoile des pans cachés de l'ancienne capitale limousine qui ne laisseront pas insensibles les lecteurs en quête d'inédits.

**Vivre à Limoges : qu'est-ce qui vous fascine dans l'histoire de Limoges et vous pousse à écrire sur la Ville ?**

**Laurent Bourdelas :** Limoges est ma ville natale et je descends par mon père d'une ancienne famille de « ponticauds » de la rue du Pont Saint-Martial. Je n'écris pas que sur Limoges (j'écris aussi de la fiction, de la poésie, et sur la littérature et la culture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles...) mais j'aime en faire partager l'histoire car elle n'a pas en à rougir, en particulier sur le plan culturel et littéraire, depuis longtemps, au moins le Moyen Âge. Et pour répondre à ceux qui ont inventé le mot « limogeage » et l'ont privé de son statut de capitale régionale, j'ai envie de dire, comme la poète Marie-Noëlle Agniau qui a proposé ce néologisme: « enlimousez-vous ! ». D'ailleurs, si ce *Guide secret* est destiné à tous les publics - limougeauds ou non, il peut s'avérer un bon compagnon pour les nouveaux venus ou les touristes. L'occasion de faire quelques bonnes promenades...

**VàL : La collection des Guides secrets est une institution des éditions Ouest-France. Quelles en sont ses caractéristiques ?**

**L B :** La charte graphique est toujours la même et fait de ces livres des « objets » agréables à parcourir et à avoir dans sa bibliothèque. Je suis honoré que l'éditeur Hervé Chiraut ait fait appel à moi pour celui consacré à Limoges, sans doute parce que je suis le dernier à avoir écrit une *Histoire de Limoges* (La Geste Éditions), parue en 2014 puis rééditée en 2019 dans une nouvelle collection. Il est vrai que Li-

moges, comme toute ville ancienne, a ses « secrets »; je parle de certains.

**VàL : Guide secret de Limoges permet de dresser un portrait de la ville avec des angles très variés. Quels ont été vos choix éditoriaux pour réaliser le livre ?**

**L B :** Là encore, c'est un challenge proposé par l'éditeur pour chacun des Guides secrets: une double page (parfois deux si nécessaire) à partir d'un ou plusieurs lieux précis pour découvrir la ville et raconter son histoire de manière agréable et lisible par tous. C'est vrai qu'il a parfois été difficile de choisir les thèmes, pour ne pas « déborder ». J'espère que mes choix ont été les plus judicieux. Il ne s'agit pas d'un livre exhaustif ni « savant » (même s'il s'appuie sur des sources sérieuses et multiples) mais plutôt d'une vulgarisation historique qui invitera certains lecteurs, je l'espère, à faire des lectures plus fouillées. Vous avez raison de dire que j'essaie de brosser un portrait historique de Limoges, qui peut aider à comprendre ce qu'elle est aujourd'hui.

**VàL : Ce livre fera-t-il l'objet d'une suite ?**

**L B :** J'ai d'autres travaux en cours, dont deux en lien avec Limoges. L'un d'entre eux à propos de Jean-Antoine Zamora, un écrivain de passage entre Algérie et Paris, qui publia en 1968 un roman se passant en Limousin. Travailler avec les éditions Ouest-France est un plaisir et je serais ravi de le refaire si l'occasion s'en présentait.

**Laurent Bourdelas dédicacera Guide secret de Limoges samedi 15 mai matin à la librairie Page & Plume.**

# Limoges au cœur

## INDISPENSABLE CULTURE

Au moment où j'écris ces lignes, nul ne sait si le beau mois de mai sera ou non, le temps d'un printemps d'espérance et d'un horizon qui s'éclaire.

Quoi qu'il arrive, l'on a assez dit la souffrance du monde de la culture.

Il est surtout vrai de dire que ce monde-là ne fléchit pas et n'a, depuis le début des mois sombres, jamais cessé d'honorer sa raison d'être qui est, depuis la nuit des temps et partout dans le monde de nous faire aborder les obscurités qui font peur et les lendemains qui inquiètent, en y trouvant comme du plaisir, souvent de la joie et parfois du bonheur ; cette alchimie inattendue qui révèle à chacun qu'il vaut plus qu'il ne le pense. C'est là le cœur de l'engagement culturel de la ville, pour chacun.

Il n'est pas un sujet de polémique, mais un projet pour tous ; celui d'**opposer à la dureté de l'époque... la douceur qui est un courage**, celui de ne pas répondre à la dureté des temps par la dureté des cœurs, le courage de ne pas trahir ce qu'il y a en chacun de nous de meilleur et de reconnaître aussi le meilleur de l'autre.

C'est tout simplement de cela qu'il s'agit et c'est à cela qu'œuvrent nos créateurs, mais aussi tous ceux, agents de la ville, administratifs et techniciens, animateurs d'association, d'établissements et partenaires publics et privés qui font de notre ville et de son espace communautaire, un lieu de culture nationalement et internationalement repérée.

Chacun y tient son poste et joue son rôle. **Tenir son poste sans en faire une posture.**

C'est au cours de l'année 2020, au-delà des aléas, le versement des subventions votées et leur maintien en 2021.

C'est **l'impérative obligation de faire ce qui peut l'être sur l'année en cours :**

- **« LIRE A LIMOGES »** : dans une édition réinventée pour faire se rencontrer auteurs et lectures chez nos libraires et son volet scolaire (2000 élèves impliqués et 3 prix littéraires),

- Le soutien aux livres avec la **« Bibliothèque Francophone Multimédias »** et ses cinq lieux dans la ville restés ouverts grâce à la créativité et l'énergie de ses personnel,

- Le **Musée des Beaux-Arts** et le **« Musée de la Résistance Limousine »** sont aussi pleins de projets dès cet été et à l'automne en collaboration avec le Musée National Adrien-Dubouché et le Musée du Louvre autour des « arts de l'Islam », que recevra Limoges sélectionnée avec 17 autres villes de France,

- Les **Centres Culturels Municipaux**, en réflexion sur l'offre culturelle, qui brille déjà dans ses domaines d'excellence tel le spectacle jeune public dont Limoges sera la capitale Européenne en 2023 avec la finale du programme Européen « mapping », la danse sur sa « scène nationale conventionnée, danse et création contemporaine », les musiques actuelles à la salle John-

Lennon et ses 5 ateliers de répétition ouverts aux associations partenaires et qui poursuit sa réflexion sur la labélisation SMAC (salle de musique actuelle) vectrice de reconnaissance et de moyens nouveaux,

- Le **« Conservatoire à Rayonnement Régional »** dont le label a été sauvé en 2016 avec une équipe merveilleuse autour d'un projet alliant musique, chant, danse et théâtre, qui fait de Limoges qui est aussi le lieu d'une école supérieure de théâtre : l'Académie adossée au théâtre de l'Union et de l'une des 9 « École Nationale Supérieure d'Art » (ENSA) en France.

- **l'Opéra de Limoges**, son orchestre et son chœur, ses équipes, qui, par ses créations et son engagement dans les programmes « Opéra Kids » et « un Chant une Chance » est un prestigieux lieu de bonheur pour des publics divers et inattendus et un outil précieuse de redécouverte des vertus de l'action lorsqu'elle est partagée et de l'estime de soi.

Et puis, l'été sera là et la ville le fêtera avec vous et ses solides et estimés partenaires que sont **« Urbaka »** pour les arts de la rue, **« Mille et une Notes »** « **Éclat d'Email** » et **« Horizons Croisés »** pour toutes les musiques, les expositions de la galerie des Hospices et d'ailleurs, aux côtés des 8 concerts reportés et programmés à l'Opéra.

Nous en reparlerons dans le prochain « Un mois à Limoges ». En attendant tenons bon et préparons l'après demain.

*Philippe Pauliat Defaye et les membres de la majorité municipale*

# Gauche citoyenne, sociale et écologiste

## LA POLICE MUNICIPALE EN SOUFFRANCE

Le malaise au sein de la police municipale, que l'on a pu apprendre récemment par voie de presse, démontre en premier lieu une difficulté de communication au sein de cette structure en direction des élus. Ces derniers auraient pu prendre rapidement des décisions afin de pallier un mal-être s'étant installé chez les agents sans être obligé de faire appel à un cabinet d'audit extérieur, alors même que notre groupe avait évoqué de nombreux dysfonctionnements et ce dès octobre 2020.

Ce mal-être doit être traité rapidement car il en va de la santé des fonctionnaires concernés. De plus, il peut être à l'origine de difficultés dans la relation essentielle à entretenir avec la population. Il ne s'agit pas de pointer du doigt des comportements humains mais plutôt d'avoir une analyse rationnelle de la situation, de se poser les questions de la formation initiale et continue, de la nécessaire déontologie à promouvoir, ou encore de la mise en place d'une chaîne hiérarchique.

Le thème de l'insécurité utilisé par les partis de droite et d'extrême droite, en particulier lors des périodes électorales, demande autre chose que des annonces sur des augmentations d'effectifs, de mise en place de systèmes de vidéosurveillance ou d'exploitations de faits divers. La suppression de la police de proxi-

mité a coupé les forces d'autorité d'un lien direct et constant avec les habitants des quartiers. L'aggravation de la violence, par des personnes de plus en plus désocialisées, et la nécessité de la reconstruction du pacte républicain passent, sans aucun doute, par un rôle accru des maires, en raison même de leur connaissance du terrain.

En général, la police municipale tend à rassurer la population par sa seule présence, et à déranger la délinquance, comme le faisait naguère la police de proximité supprimée par Nicolas Sarkozy, au motif que la mission de la police n'est pas de faire du social. Parfois, la police municipale sert à pallier les baisses d'effectifs de la police nationale ce que l'on peut regretter.

Le devoir du maire est d'avoir la volonté de résoudre les problèmes des habitants et habitantes de Limoges.

La mise en place d'une véritable police municipale de proximité au service de la population devient une urgence.

Elle pourrait être organisée autour de l'idée première de retisser un lien républicain avec tous et toutes, dans chaque quartier, dans l'écoute et le respect.

Sectorisée sur le territoire communal, elle serait ainsi au plus près de la population, avec un poste de

commandement mobile positionné en fonction des besoins.

Elle serait dotée d'outils permettant d'effectuer une analyse locale de l'insécurité et de connaître ainsi les demandes exprimées par les habitants (courriers, pétitions). Elle pourrait alors bénéficier des retours d'expérience des acteurs sociaux. Le mot d'ordre serait « être à l'écoute et avoir une connaissance du terrain ». Aussi, elle serait en capacité d'apporter un soutien à la police nationale dans le cadre de la nouvelle PSQ (Police Sécurité du Quotidien), afin de lutter contre le trafic de stupéfiants, les violences faites aux femmes, les incivilités dans les transports et également jouer son rôle dans la prévention des radicalisations.

La politique de la ville exige de ne pas faire l'impasse sur les dimensions sociale, éducative et préventive du traitement de la délinquance, au seul bénéfice d'une approche purement répressive.

La sécurité des Limougeaudois doit être une priorité pour ceux qui détiennent les pouvoirs de police.

Nous connaissons les difficultés du métier de policier municipal, il est important de les résoudre rapidement. Tout doit être mis en place pour les préserver afin d'accroître leur disponibilité vis-à-vis de l'ensemble des habitants et habitantes de Limoges.

*Thierry Miguel, Gulsen Yildirim, Gilbert Bernard, Olivier Ducourtieux, Geneviève Leblanc, Jérémy Eldid, Nabila Anis, Thibault Bergeron, Christelle Merlier / groupe.opposition@ville-limoges.fr - 05 55 45 63 66*



## Faire son shopping à La Croix Rouge

Aline et Brigitte, bénévoles à la Croix-Rouge sont responsable de la vestiboutique située au 2 rue de Monthléry à Limoges.

Méconnue du grand public, la boutique est pourtant ouverte à tout le monde, étudiants, familles, personnes en situation précaire. Elle propose un large choix de vêtements pour adultes (hommes et femmes), enfants et nouveaux-nés, mais aussi des accessoires - sacs à main, foulards, ... à des prix cassés : de 0,50 € à 15 € pour les unités les plus chères.

« Nous sommes très exigeantes sur l'état des vêtements que nous recevons. Les dons sont triés de façon drastique. Nous n'acceptons pas les habits tâchés, feutrés et déchirés », explique Brigitte bénévole depuis 17 ans. « Destinés à la vente et surtout à être portés, ils doivent être en bon état d'usage ».

Les chaussures (jusqu'à la pointure 30), les sous-vêtements (enfants/adultes) et les chaussettes sont exclus de la vente. À la vestiboutique, vous trouverez également du linge de maison, draps, couvertures et housses de couette et des nappes. « Les personnes peuvent régler leurs achats, soit en espèce, soit par chèque », précise Aline, bénévole depuis deux ans.

Les bénéfices des ventes sont directement réinvestis dans les actions de la Croix-Rouge, soit pour acheter des denrées alimentaires ou pour assurer le fonctionnement de l'unité locale.

La vestiboutique et le bric-à-brac, font partie du Pôle Solidarité de la Croix-Rouge de Limoges.

**Ouverture de la Vestiboutique : mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 17 h.  
2 rue de Monthléry - 05 55 33 39 69 Facebook : @CroixRougeLimoges**

Électroménager, livres, hi-fi, vaisselle, jouets pour enfants, petits électroménagers... la boutique bien nommée Bric à Brac propose un large choix d'objets à des prix défiant toute concurrence.

Si vous souhaitez faire un don et que vous ne pouvez pas vous déplacer, la Croix-Rouge vient à vous. Le responsable se déplace gratuitement à votre domicile, à Limoges et dans sa proche périphérie, pour récupérer les objets que vous souhaitez donner à la Croix-Rouge. Seul critère retenu, ils doivent être en bon état d'usage. Le Bric à Brac est ouvert à tous, sans condition de ressources.



## La 13<sup>e</sup> édition du Joli Mois de l'Europe !

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai, la région Nouvelle-Aquitaine célèbre et coordonne le Joli Mois de l'Europe, en partenariat avec les Centres d'Information Europe Direct (CIED) et les Maisons de l'Europe de la Nouvelle-Aquitaine dont Limoges.

### Le Joli Mois de l'Europe, c'est quoi ?

Grâce à l'organisation de manifestations, et d'événements en lien avec les thématiques européennes, le JME est l'occasion de promouvoir les valeurs européennes et de valoriser l'impact de l'Europe dans le quotidien des citoyens. Toute structure est invitée à évoquer cette Europe de proximité à travers de nombreuses activités et événements.

### Vous souhaitez organiser un événement ?

Inscrivez-le sur le site dédié : <https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/actualites/le-joli-mois-de-leurope-2021-se-reinvente-en-digital.html>

Renseignements auprès des services de la Région Nouvelle-Aquitaine, par mail : [ue.communication@nouvelle-aquitaine.fro](mailto:ue.communication@nouvelle-aquitaine.fro) ou par téléphone : 05 56 56 19 60 (Gabrielle Chotin) - 05 87 21 30 94 (Sandra Jung)





1



2



3

#### CRÉDITS

**Directeur de la publication** Émile Roger Lombertie  
**Comité de rédaction** Sandrine Javelaud, Anne-Laure Marlias, Carine Rocca, Antoine Meyer  
**Infographies** : Nathalie Couty, Laurence Demars  
**Rédaction** Carine Rocca, Antoine Meyer, Sandrine Javelaud  
 05 55 45 62 92 - 05 55 45 60 44  
**Page occitan** Sebastian de Meuzac  
**Photographies** Thierry Laporte, Laurent Lagarde, Guillaume Bordas, Antoine Meyer  
**Suivi de distribution** 05 55 45 64 43  
**Publicité** 05 55 45 63 04 - 05 55 45 64 43  
 communication.publiciteval@limoges.fr

**Tirage** 90 000 exemplaires **Distribution** La Poste  
**Dépôt légal** 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.

#### COORDONNÉES

**Hôtel de Ville**, Place Léon-Betoulle 87031 Limoges cedex  
 05 55 45 60 00 - limoges.fr  
**Mairies annexes et Antennes-mairie** (susceptibles de modifications en raison de la pandémie) :  
 Le lundi : fermée le matin et ouverte de 13 h 30 à 17 heures l'après-midi  
 Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures  
 Fermées le samedi, dimanche et jours fériés.  
**Bel-Air - Baudin** 39 bis rue de la Conque / **Landouge**, 3 rue du Mas-Bilier / **Limoges Ouest - La Borie - Vanteaux**, 149 rue F.Perrin / **Limoges Grand Centre**, 19 place de la République / **Limoges Est - le Vignal - La Bastide**, rue Édouard-Detaille / **Limoges Nord - Beaubreuil**, 4 allée Fabre-d'Églantine / **Beaune-les-Mines**, 154 av. Georges-Guingouin / **Val de l'Aurence - Roussillon**, 1 rue Marcel-Madoumier  
 Et **Limoges Sud-Romanet**, 48 rue Bernard-de-Ventadour - du lundi au Vendredi de 13 h 30 à 17 heures / **Les Ponts - Le Sablard**, 21 av. du Mal de Lattre de Tassigny - du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

#### IMPRESSION

Ce document participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur papier promouvant la gestion durable des forêts par Fabrègue Imprimeur, agréé Imprim'Vert.



Vivre à Limoges peut être consulté sur le site : [limoges.fr](http://limoges.fr).  
 Le magazine est enregistré par l'association des Donneurs de voix au profit des malvoyants.  
<http://bs-limoges.fr>

**Pour le recevoir, contacter la Bibliothèque sonore de Limoges :**  
 05 55 79 49 79 ou par mail : [bs.limoges@wanadoo.fr](mailto:bs.limoges@wanadoo.fr)



**Toute l'actualité de la Ville sur les réseaux sociaux :**



/villelimoges



@VilleLimoges87



ville\_de\_limoges



villelimoges



ville-de-limoges



la TV : 7alimoges.tv



et l'application :



Tell My City



**Légendes :**

**1 :** la Ville de Limoges, en partenariat avec l'école maternelle La Bastide et l'Association de chasse communale agréée (ACCA) de Limoges, a participé à l'opération Haiecolier, organisée par la Fédération départementale de chasseurs de la Haute-Vienne. Une haie champêtre de 50 mètres, composée de 26 espèces d'arbres et arbustes de notre région, a été plantée en mars sur le site d'Uzurat par les enfants de l'école encadrés par des jardiniers de la direction des espaces verts, des bénévoles de l'ACCA de Limoges, les enseignants et quelques parents d'élèves.

**Reportage sur 7alimoges.tv : Operation de plantations avec les eleves de La Bastide**

**2 :** Limoges inspire. En image, la visite des halles centrales par des élus et techniciens de la ville de Niort. Une réunion de travail était prévue ensuite.

**3 :** une nouvelle phase du programme Odysée à l'école de la Brègère : présentation des créations en céramique réalisées par les élèves et échange avec les classes des villes de Cotonou au Bénin et Sfax en Tunisie.

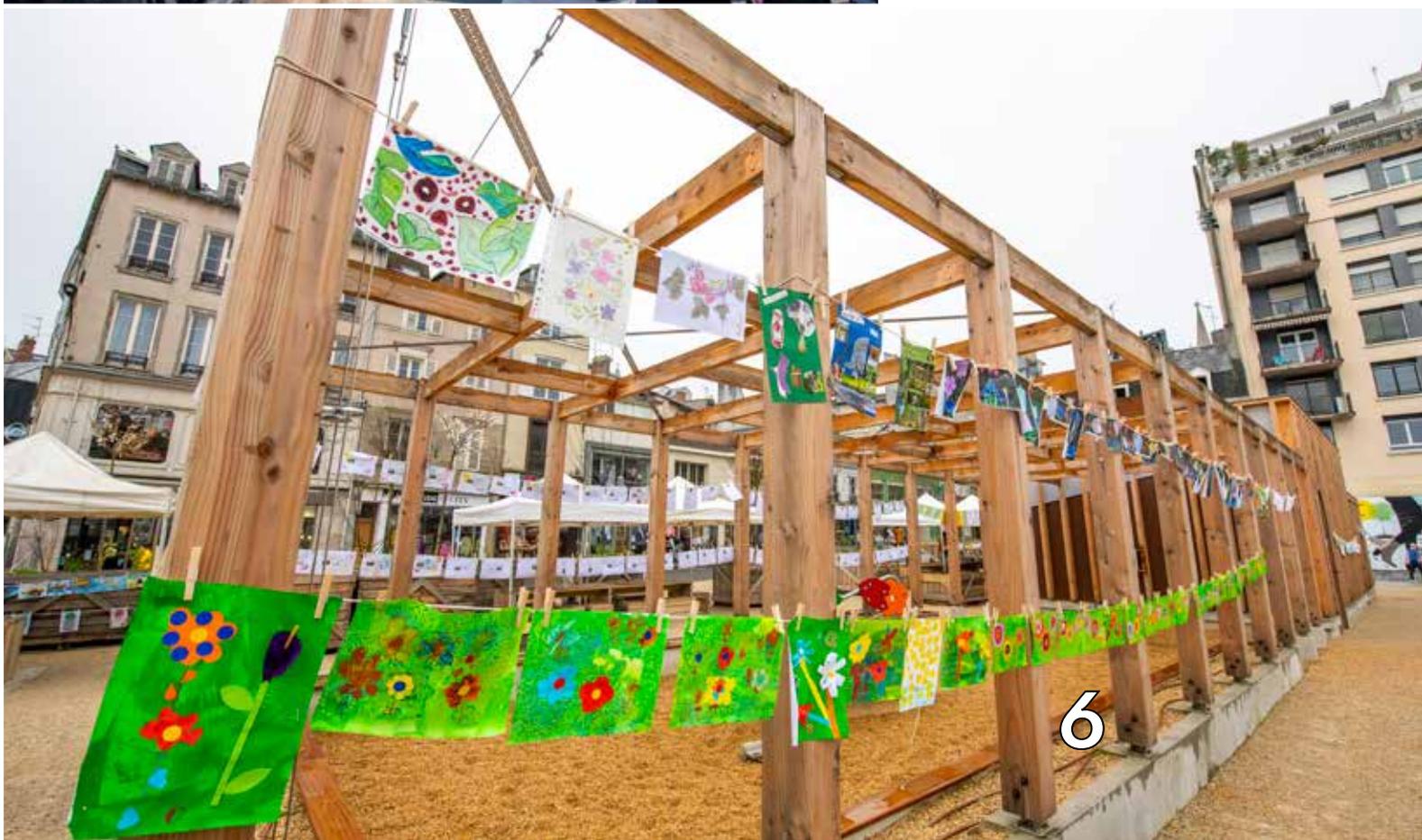
**Toutes les infos sur limoges.fr rubrique ville créative et sur www.heritagecivilisation.net**

**4 :** grand déménagement à l'Aquarium du Limousin. En photo, un bac de 4 000 litres offert par la Fédération de pêche de la Haute-Vienne. Fin mars, 10 petites raies motoro sont nées à l'Aquarium. D'autres naissances étaient aussi attendues.

**5 :** une nouvelle balade des pouces verts organisée en bord de Vienne par la direction des espaces verts de la Ville de Limoges.

**6 :** une journée, au jardin éphémère de la crypte, place de la République. La Ville participait à l'opération internationale « La Grande Lessive » : une exposition éphémère de dessins, peintures, photos, textes, collages, ... Les seules contraintes techniques imposées sont le format du support (A4) et la capacité de l'œuvre à être accrochée sur un fil avec des pinces à linge (d'où le nom de grande lessive) et bien-sûr le respect du thème de l'année : les jardins suspendus.

**Reportage sur 7alimoges.tv : La grande lessive**





# FLEURISSONS LIMOGES

VOS FENÊTRES ET BALCONS FLEURIS,  
NOTRE VILLE EMBELLIE

**CONCOURS GRATUIT**

sur inscription du 3 mai au 15 juin 2021

[limoges.fr](http://limoges.fr)



**LIMOGES**  
ARTS DU FEU  
ET INNOVATION